

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE PROPAGATEUR

Volume IV, 15 Septembre, 1893, Numéro 14

BULLETIN

11 Septembre 1893.

* * Le général Dodds est parti le 10 août pour retourner au Dahomey. Il avait des instructions secrètes contenues dans des enveloppes cachetées qu'il ne devait ouvrir qu'après son départ. Comme on le sait la pacification du Dahomey n'est pas encore complète, Béhanzin est toujours menaçant et la conquête ne sera définitive que lorsque ce tyran aura fait sa soumission.

Cette campagne du Dahomey qui a coûté tant d'argent à la France et qui a vu couler tant de sang généreux, aurait pu être évitée si on avait voulu suivre les conseils du vice-amiral de Cuverville en 1890. Faute d'avoir alors suivi ces conseils on a été obligé de tout recommencer, l'année dernière, dans des conditions extrêmement défavorables.

Des dépêches de Paris, en date du 4 Septembre, annoncent que le général Dodds n'entrera de nouveau en campagne qu'après avoir reçu des renforts de France,

* * *

* * Un grave événement, qui aurait pu avoir des conséquences funestes et causer une guerre européenne, est arrivé le 17 août dernier à Aigues-Mortes, dans le département du Var, en France. Des Français et des Italiens, travaillant ensemble dans les marais salants d'Aigues Mortes, se sont pris de querelle et les Français ont massacré un certain nombre de leurs adversaires. On ne sait pas positivement quels ont été les agresseurs, chaque parti accusant l'autre.

La nouvelle de ce triste événement s'est répandue immédiatement dans toute l'Europe et elle y a causé un malaise inexprimable. En Italie elle a été accueillie par des cris de rage et de vengeance et par des appels forcenés à la guerre. Des manifestations anti-françaises ont eu lieu en beaucoup d'endroits, notamment à Gènes, à Catane et à Rome où la populace a essayé de détruire le séminaire français. Des foules immenses parcouraient les rues en proférant des menaces de mort contre les français et en acclamant l'Allemagne. C'est la reconnaissance de l'Italie et c'est ainsi qu'elle récompense la France pour tout ce qu'elle a fait pour elle. Les dommages causés aux propriétés françaises en plusieurs endroits sont considérables.

Les notes diplomatiques se sont succédées sans interruption, des excuses mutuelles ont été faites par les deux gouvernements de France et d'Italie, des réparations ont été promises et finalement l'accord a eu lieu : grâce à Dieu la guerre a été évitée encore une fois.

Un fait indéniable ressort de ces événements et des divers événements qui se sont succédés depuis le commencement de la triple alliance. C'est l'antipathie des deux races l'une contre l'autre. De la part de l'Italie cette antipathie est le résultat d'une grossière ingratitude, et, de la part de la France, elle est le résultat du dégoût que lui inspire cette même ingratitude.

..*

. La question du *Home-Rule* vient d'être décidée en Angleterre. Malheureusement ce n'est pas dans le sens de la justice et de la liberté. Les deux chambres du Parlement ont agi en sens contraire. L'une a voulu accorder à l'Irlande l'autonomie qu'elle demande depuis longtemps. L'autre a voulu perpétuer le règne du despotisme. Cet antagonisme entre les deux chambres pourrait bien en définitive être fatale à la chambre haute.

Dans la séance du premier Septembre le bill du *Home-Rule* a été adopté par la chambre des Communes à une majorité de 34 voix. La division a été comme suit :

Pour le bill.....	301
Contre le bill.....	267
Majorité pour le bill.....	34

Dans son dernier discours sur la question Mr. Gladstone a prononcé les paroles suivantes que ses partisans ont acclamées et qui il faut l'espérer, auront bientôt leur réalisation :

“ Nous avons foi dans la liberté nationale, foi dans son efficacité comme instrument d'éducation nationale. Nous croyons que l'expérience s'en ira sur tout le vaste champ et sera un encouragement dans notre travail sur chaque point. Finalement, nous sommes assurés que l'adoption de ce projet, après plus de 80 jours de débat, constituera la mesure la plus importante de toutes celles qui ont été proposées et qu'un triomphe certain et prochain attend ”

Le 8 Septembre la Chambre des Lords a rejeté le bill à l'énorme majorité de 378 voix sur 460 votants. Le bill n'a ainsi obtenu que 41 voix.

La majorité obtenue par les tories est la plus forte majorité qui ait jamais été obtenue dans la Chambre haute. Le vote a été pris à la suite d'un discours véhément de lord Salisbury l'ex-premier ministre.

“ Il a, ” dit une dépêche, fait une charge à fond de train contre le “ home rule ” qu'il qualifia d'atrocité. Il termina en disant à ses collègues de rester fidèles à leurs ancêtres qui ont combattu pour l'union de l'empire et de rejeter la mesure de M. Gladstone. Il dit que l'Angleterre n'acceptera jamais une révolution du genre de celle que M. Gladstone veut lui imposer.

Vingt deux évêques protestants, qualifiés *lords spirituels* du royaume-uni, présents à la séance, ont voté contre le bill.

* * *

* * Les élections supplémentaires pour la chambre des députés ont eu lieu en France le 3 septembre. Si les calculs transmis par le télégraphe sont corrects, le gouvernement actuel peut compter sur une majorité de 82 voix. Cette majorité, ajoutent les dépêches, sera réduite à une cinquantaine de voix lorsque les conservateurs ralliés voteront avec les radicaux.

Les élections ont été fatales aux royalistes dont le nombre est diminué considérablement, et aux boulangistes qui sont presque anéantis.

Les radicaux socialistes ont gagné plusieurs sièges et leur chef, M. Goblet, est élu. Sa majorité est de 1100 voix.

Parmi les principaux conservateurs à qui les suffrages populaires ont été favorables se trouvent Mgr d'Hulst et M. Baudry d'Asson.

Messieurs Paul de Cassagnac, Clémenceau et Floquet ont été défaits. Les bons patriotes et les amis de la France se réjouissent sincèrement de la défaite de Clémenceau qui est l'adversaire de l'alliance avec la Russie.

Sous l'empire de la constitution qui nous régit, une chambre qui vient d'être élue possède immédiatement tous ses pouvoirs et elle peut être aussi immédiatement convoquée en session. Il n'en est pas de même en France où il peut y avoir co-existence de deux chambres. C'est ce qui a lieu actuellement. Ainsi la chambre qui vient d'être élue n'entrera en fonctions que le 14 octobre prochain et les pouvoirs de la chambre à qui elle succède ne se termineront que ce jour-là. En conséquence s'il était nécessaire de convoquer les chambres avant le 14 octobre, c'est la dernière chambre des députés qui devrait être convoquée. Dans ce cas elle ne pourrait siéger que jusqu'au 14 octobre, car c'est ce jour-là qu'elle cessera d'avoir une existence légale.

* * *

* * Le 28 août dernier la chambre des représentants des Etats-Unis a voté l'abrogation de la loi Sherman concernant l'argent. Une majorité de 132 voix s'est prononcée pour cette abrogation pure et simple. Le vote a été de 241 voix contre 109. Le bill est actuellement devant le sénat qui semble être presque également divisé sur la question.

* * *

* * Une ligne de navires de commerce vient d'être établie entre le Canada et la France. Ces navires voyageront entre Rouen et Montréal en été, et entre Rouen et Halifax en hiver. Ils feront escale aux îles St Pierre et Miquelon, Le premier paquebot de cette

ligne est arrivé à Montréal hier. Il inaugure cette nouvelle ligne qui, il faut l'espérer, aura un meilleur sort que ses aînées.

C'est avec joie que nous annonçons la bonne nouvelle de l'établissement d'une ligne de navigation destinée à rendre plus faciles les communications entre la France et le Canada et à activer le commerce entre les deux pays. Ce commerce sera certainement considérable lorsque le traité négocié l'hiver dernier aura été ratifié par le parlement fédéral et par les chambres françaises

* * *

* * Les chefs politiques s'agitent en prévision des prochaines élections fédérales. Mr Laurier, le chef de l'opposition, s'est mis en campagne après la grande convention libérale d'Ottawa. Il a visité la province de Québec où il a tenu plusieurs grandes assemblées. Ses partisans se croient certains du succès aux prochaines élections et ses journaux annoncent qu'un grand nombre de conservateurs adoptent la politique libérale. Mr Laurier visite actuellement la province d'Ontario.

De son côté le premier ministre, Mr Thompson, vient aussi de commencer une semblable campagne. Il va visiter Ontario et Québec et s'efforcer de détruire le prestige de Mr Laurier.

Les deux partis fourbissent leurs armes pour les prochaines batailles électorales qui seront probablement plus sérieuses que par le passé.

C'est la première fois, depuis l'établissement de la confédération, que deux catholiques sont en même temps l'un premier ministre du Canada, et l'autre chef de l'opposition fédérale.

* * *

* * Du 22 au 25 août inclusivement les canadiens-français des Etats-Unis ont tenu une grande convention à Chicago. C'est la dix-huitième du genre. La première a eu lieu en 1865 à New-York, l'avant dernière, la dix-septième s'est tenue à Nashua, New-Hampshire, en 1888 et la prochaine se tiendra à Fall River, Massachusetts, en 1896.

Nos compatriotes des Etats-Unis attachent une grande importance à ces conventions dans lesquelles ils discutent les grandes questions religieuses et nationales qui les intéressent.

Les principales résolutions qui ont été votées par la convention concernent l'organisation paroissiale la naturalisation, la conservation de la langue française et les écoles paroissiales en faveur desquelles M. l'abbé Charles Boucher a prononcé un discours qui a créé une immense sensation. Monsieur Boucher était autrefois curé de St. Hilaire, dans la province de Québec, et il est actuellement curé du Fond du Lac, dans l'état du Wisconsin.

LE DIABLE

AU

XIX^E SIECLE

LES MYSTERES DU SPIRITISME DEVOILES

LA FRANC-MACONNERIE LUCIFERIENNE

Récits d'un Témoin, par le Dr Bataille

Cette publication illustrée paraît chaque mois, sous forme de fascicule comprenant dix livraisons. Prix de chaque FASCICULE de 10 livraisons, 25 cts. 9 sont déjà en vente. Il y en aura 12 en tout.

Chaque fascicule comporte, en outre, un **BULLETIN MENSUEL**, publié sous la direction du docteur **Bataille**, avec le concours de collaborateurs. Ce bulletin a pour but de tenir les abonnés au courant de l'actualité, en ce qui concerne les intrigues et manœuvres de la secte maçonnique et des autres sociétés secrètes.

Les communications sont reçues à la Rédaction du **BULLETIN MENSUEL**, 13 rue de l'Abbaye, à Paris,

BULLETIN MENSUEL

No du 5 Aout 1893

SOMMAIRE DU 9^e FASCICULE :

BULLETIN MENSUEL. — Une innovation utile. — Lettre de Rome. — Mœuvre maladroite. — Le cas du général Cadorna. — Petite correspondance. LIVRAISONS 81 à 90. — *L'Hystérie et les hystériques* (suite) : Prédilection atavique; premiers symptômes du jeune âge; crise; manifestations de la jeunesse; entrée en jeu du système nerveux cérébro-spinal; manifestations de l'âge mûr; contractures; imitation de maladies; hémianesthésie; phénomènes cérébraux; catalepsie; somnambulisme. — L'hypnotisme (hystérie provoquée) et la suggestion; le contrôle des faits d'hypnotisme par un savant ecclésiastique. — Les formes frustes de l'hystérie. — La grande hystérie hors d'Europe: au Dahomey; en Turquie; aux Indes; crise hystérique de plus d'un million d'hommes. — Opposition entre l'hystérie et la possession. — Le folie. — *L'Obsession*: L'en-

seignement de l'Eglise en matière d'obsession et de possession; le rituel des exorcistes. — Les tentations; l'obsession honteuse; l'obsession par le doute. — *L'Obsession persécutrice*: cas du vénérable curé d'Ars. — Les sœurs maçonnées indépendantes: Juliette Lamber, Diana Vaughan. — *L'Obsession protectrice*: cas exceptionnel de la sœur Vaughan; Asmodée et la prétendue queue du lion de saint Marc; une luciférienne qui refuse de poignarder une hostie; Sophie Wald et Bordone: curieux conflit entre le triangle *Saint-Jacques* et le triangle *les Onze Sept*; Diana Vaughan protégée par le diable.

GRAVURES. — La procession sanglante de Djaghernath. — Le curé d'Ars obsédé par le grappin. — Asmodée offrant son talisman aux palladistes de Louisville. — Méaventure diabolique survenue à Borlone. — Le paysan de Saint-Mandé obsédé par une apparition

sans bras. — La sorcière de Dampierre et la Poule noire. — La mort de Faust (légende). — Le soldat de Fontainebleau

(légende). — Portraits de Juliette Lamber et de Diana Vaughan. — La salle de police du fort de Vincennes (légende).

UNE INNOVATION UTILE

Nous sommes certains d'être agréables à nos lecteurs en adjoignant, à partir d'aujourd'hui, à la publication de M. le docteur Bataille, un *Bulletin Mensuel* gratuit pour tous nos abonnés, ainsi que pour les acheteurs au fascicule.

Grâce à ce bulletin, nos lecteurs fidèles seront tenus au courant de l'actualité, sans que nous puissions, pour cela, porter ombrage aux excellents feuillets périodiques (journaux et revues), qui, poursuivant le même but que nous, s'attachent à démasquer, à combattre les sectes plus ou moins occultes.

Nous profitons de cette circonstance pour remercier les nombreux écrivains de la presse catholique, qui ont bien voulu annoncer cette publication d'abord, et qui, constatant chaque jour les services qu'elle rend à la bonne cause, engagent l'auteur à poursuivre son œuvre courageuse, sans se laisser intimider par les attaques de diverses natures de ceux que ces révélations atteignent ou gênent.

Par l'innovation d'aujourd'hui, l'ouvrage du docteur Bataille reçoit un complément presque indispensable. En effet, les questions soulevées par l'auteur du *Diable au XIXe siècle* amènent constamment, entre un grand nombre de ses lecteurs et lui, des échanges de vues du plus haut intérêt, et il serait regrettable de laisser se perdre dans une correspondance privée

certaines communications, souvent documentées, ou apportant la dénonciation de faits qui viennent à l'appui de ceux relatés par le docteur et les confirment avec toute l'autorité de nouveaux témoignages.

C'est ainsi qu'au moyen de ce bulletin mensuel plusieurs de nos abonnés, à qui nous avons communiqué notre projet, se grouperont autour d'un homme qui, avec la conscience du devoir accompli, n'a pas hésité à aller au fond des derniers repaires de la franc-maçonnerie, pour mieux connaître ses complots antisociaux et son culte luciférien, pour surprendre les secrets de sa direction internationale et les dévoiler.

Déjà, l'émotion est vive dans ce monde ténébreux. Nous tenons de bonne source que les révélations jusqu'à présent faites, si elles irritent l'immense majorité des sectaires, donnent, par contre, à réfléchir à quelques-uns. Que ceux qui ont des tendances à revenir au bien écoutent la voix de leur conscience; qu'ils n'hésitent plus, leur dirons-nous; qu'ils entrent dans la voie que le docteur Bataille leur montre; et qu'ils sachent, enfin, que les colonnes de ce bulletin leur seront grandes ouvertes, pour travail et avec nous, en combattant le bon combat, éclairer à leur tour les malheureux encore abusés, et préparer le triomphe final de l'Eglise de Dieu. LES EDITIONS.

LETTRE DE ROME

Ainsi qu'il vient d'être dit par mes révélations sur la haute maçonnerie surexcitent des colères dans le camp satanique, mais encore elles ont déjà eu un excellent résultat; celui de créer un premier mouvement de défection qui complètera bientôt le désarroi de la secte.

Dans le nombre des francs-maçons, mêmes des grades supérieurs et des initiés sans l'anneau, il en est à qui le joug pèse lourdement et qui, au fond, ne demanderaient pas mieux que de la rejeter. Malheureusement, la plupart

d'entre eux hésitent longtemps avant de prendre cette résolution salutaire, non pas qu'ils se refusent à comprendre qu'un serment au prétendu grand architecte ne saurait lier, mais parce qu'ils sont arrêtés par diverses considérations d'ordre matériel.

Au fond du cœur, je fais des vœux pour qu'ils se décident à surmonter ces misérables obstacles; ils ne soupçonnent pas évidemment, le bonheur qu'ils éprouveront en retrouvant la paix de l'âme dans une réconciliation complète avec l'Eglise. Néanmoins lorsque le

cas se présente d'un de ces hésitants, voulant bien correspondre avec moi, il est bien entendu que je lui garderai le secret absolu de nos relations, tout en l'engageant à faire un pas de plus et rompre publiquement sa chaîne au plus tôt. Voici un cas de ce genre. Un des maçons haut-grades, bien en mesure de savoir ce qui se passe au sein du Souverain Directoire Exécutif de Rome, m'a fait parvenir la lettre qu'on va lire et m'en promet d'autres. Je connais personnellement mon correspondant, qui, sur une carte jointe à sa lettre, a inscrit *trois d'ales* supprimant pour moi tout doute sur son identité. Je sais donc, de façon la plus certaine, à qui j'ai affaire, et j'y me porte, auprès de mes lecteurs, garant de la sûreté des renseignements émanant de cette source; le secrétaire de Lemmi lui-même ne pourrait pas m'en fournir de plus exacts ni de plus sûrs.

Ces communications, — si elles se continuent, selon la promesse de mon correspondant, — paraîtront, dans le *Bulletin Mensuel*, sous la signature "*Antibaph*". Dr B.

"Rome, 12 juillet 1893.

"Ami,

"Les trois d'ales que j'écris à part, sous ce même pli, te rappelleront que je puis te donner ce titre, et malgré qu'une énorme distance sépare, non peut-être nos deux manières de voir sur beaucoup de points, mais la liberté d'action et l'impossibilité où je me trouve (pour assez longtemps encore) d'imiter ton exemple, tu ne te formaliseras pas, j'en suis sûr, et tu comprendras, en rassemblant tes souvenirs, que même ce que tu fais à cette heure ne saurait briser notre amitié réciproque. Pour être ignorée de Lemmi, elle n'en est pas moins un de ces liens en dehors et au-dessus de cette fraternité des loges. Laisse fraternité, tu le sais.

"Du reste, je te le répète, je voudrais te suivre, oh oui!... Mais le puis-je? Je t'en fais juge, maintenant que tu as deviné qui je suis. Tu sais ce qui m'oblige à ne me confier qu'à toi. Prends pour moi, toi qui n'est pas entré là-dedans cedant à un aveuglement stupide ou à une folle haine, comme la plupart de nous, et surtout plains-moi.

"Je t'écris, parce qu'il me semble que je puis t'être utile; tu as des droits à ce que je te seconde, principalement pour t'aider à te préserver de leur rage

furieuse. Personne, de notre temps, n'a eu le don de les exaspérer autant que toi. Garde-toi bien de venir en Italie; ton compte serait vite réglé.

"En France, tu es plus en sûreté, du moins matériellement, mais ils sont en train de machiner des intrigues pour te perdre dans l'esprit public; ils emploieront contre toi la calomnie, à défaut de poignard ou de poison. Prends tes mesures et tiens-toi sans cesse sur tes gardes.

"Ton défaut est d'être téméraire. Tu as pu passer au milieu d'eux sans que ton but fut soupçonné; c'est là vraiment un tour de force que tu as accompli. Mais, à présent, les rôles sont renversés, c'est toi qui es devenu l'objectif, et, si tu ne te méfies pas suffisamment, ils t'attindront, par quelque invention odieuse, et cela sur le terrain même où tu t'es placé. Tu n'ignores pas qu'ils en ont, de ceux qui passent pour être de ton parti et qui paraissent le servir, et qui secrètement sont acquis au Souv. Dir. Ex. Tu ne te défileras donc jamais trop.

"Tu as bien fait de signaler l'organisation des agents juifs: c'est une bonne précaution de ta part. Seulement il est impossible que tu les connaites tous, et, en outre, ces agents pourront toujours lancer contre toi des non-juifs avec qui ils sont de connivence.

"Nous reparlerons tout à l'heure des mesures qui viennent d'être prises pour atténuer, et, s'il se peut, pour neutraliser même totalement l'effet de tes révélations, dont ils ont été d'abord stupéfiés et dont ils sont maintenant au paroxysme de la colère; car ils voient bien que tu gardes contre eux en réserve des atouts sérieux, et au surplus ils supposent que tu as conservé des rapports, même parmi les affiliés aux triangles. Je t'avouerais que cela, je le crois, moi aussi! Tu as dit, par-ci par-là, certaines choses dont la connaissance ne peut t'être rigoureusement personnelle: on pointe ici tout ce que tu écris, et Lemmi affirme que tu es tenu au courant par que qu'un d'Allemagne, par quelqu'un de France, par quelqu'un des Indes (probablement de Calcutta, dit-il), et par quelqu'un d'Amérique, nord ou sud; mais il n'a pu réussir encore à découvrir personne. Qu'il se trompe ou non dans son appréciation, tu auras maintenant à ton aide quelqu'un d'Italie.

“ Pour te prouver que je ne cherche pas à te tromper et que je ne vise aucunement à m’immiscer dans ta confiance pour faire le jeu de Lemmi, je te donne immédiatement le mot actuel de trimestre des triangles (valable pour juin, juillet, août). C’est : *Kissovo-Zagora*. Contrôle par tes autres relations palladiques : tu verras que c’est l’exacte vérité. Si tu la publies, il sera aussitôt changé ; mais je t’enverrai illico, si tu le désires, le mot de remplacement.

“ Voici encore un autre renseignement, et celui-ci d’une grave importance. Le public profane lui-même pourra le contrôler ; il suffira, en effet, de porter à la tribune du Parlement italien le fait inouï que je vais te révéler.

“ Tous les journaux parlent en ce moment de Lemmi, à propos du siège du Grand Orient d’Italie, qui du palais Poli, vient d’être transféré au palais Borghèse. Puisque tu as connu Ettore Ferrari, tu sais que la préméditation de ce coup-là n’est pas de fraîche date. On raconte déjà l’incident des latrines installées dans la chapelle du premier étage. On publie le subterfuge à l’aide duquel le souverain chef d’action politique a pu se faire louer, par la caisse d’épargne de Milan, le palais construit par le Pape Paul V. Mais sais-tu qui vient de remplir la caisse de la maçonnerie italienne, afin de lui permettre de se mettre en frais ? Sais-tu comment le tour a été joué ?

“ Je vais te le dire.

“ Un cadeau de *six cent mille francs* a été fait à Lemmi par le gouvernement. Bien entendu, l’opération a été masquée, et cela sous prétexte de gratification à Lemmi, non comme grand-maître italien, mais comme commissionnaire des tabacs. Pourquoi cette gratification ? Le motif allégué est celui-ci : “ Pour récompenser le commissionnaire des tabacs, qui a fourni à l’Etat une quantité de tabacs “ américains supérieure à celle établie. ” La qualité serait également meilleure que celle fixée par les traités. Tout cela, c’est une *affreuse blague*, comme disent les Parisiens. L’excédant de la livraison n’est pas en rapport avec la gratification accordée ; la qualité n’est nullement supérieure. Mais le plus fort, c’est que Lemmi en forçant la quantité demandée, n’avait reçu *aucun ordre, aucune commande*, et que Grimaldi, le ministre des finan-

ces a agi *motu proprio*. Cela est donc un vol pur et simple, commis au préjudice de la nation.

“ Je te le répète. Bernardino Grimaldi a délivré en secret le mandat de 600,000 francs à Lemmi. — Mais, demandent tes lecteurs, si tu publies ma lettre, le président du conseil des ministres, Giolitti, ignore donc cette formidable escroquerie ? — Non, mon cher. Et le roi, que dit-il ? — Le roi approuve.

“ Si tes lecteurs doutent, donne-leur la clef du mystère ; apprends-leur que Grimaldi est 33e, que Gioletti est 33e, et que Umberto lui-même est 33e *Tous les trois, comme maçons doivent obéissance à Lemmi*.

“ Voilà comment, dans notre pauvre pays, le gouvernement subventionné en cachette le Suprême Conseil et le Souverain Directoire Exécutif, sous le couvert de la commission des tabacs, voilà comment la caisse du Grand Orient vient de se remplir, aux dépens des contribuables, au moment même où la nation est dans une extrême misère !

“ Tu peux publier ce fait. S’ils osent le démentir dans leurs journaux, qu’un catholique ou qu’un indépendant demande des comptes à Grimaldi. Il faudra bien, alors, qu’ils avouent.

“ Je passe à ce qui t’intéresse personnellement.

“ Dans ce que tu as déjà publié, il y a deux choses qui les agacent au suprême degré :

“ 1^o Tu as déclaré que tu pourras encore aller, selon ton bon plaisir et sans qu’ils s’en doutent, dans les triangles ;

“ 2^o Tu as laissé entendre que tu parleras de l’affaire du 1er juin 1884.

“ Sur le premier point, ils ne savent que penser au juste. Les uns supposent que tu t’es fait donner par mesure de précaution, sous un ou deux faux noms, des initiations nouvelles avant ton aventure de New-York, et ils se cassent la tête pour deviner qui a pu te délivrer ces diplômes supplémentaires dont tu peux encore te servir contre eux. Les autres disent que tu as inventé l’histoire de cette manœuvre habile, pour les lancer sur des fausses pistes, et que la réalité est que tu as à toi des palladistes, entrés à ta suite, de qui tu pourras tirer sans danger des renseignements, tant qu’ils ne se laisseront pas découvrir.

« Quoiqu'il en soit, le Souv. Dir. Ex. a arrêté les mesures suivantes :

« Toutes les initiations palladiques, faites depuis 1880 inclusivement, sont relevées par ordre de Lemmi; chaque triangle initiateur devra s'enquérir au sujet de tout initié à partir de cette époque, en répondant aux questions : mort ? démissionnaire ? resté membre actif du triangle ? ou bien passé à quel autre triangle ?

« Ils se sont procuré, — je ne sais où, par exemple, — ton portrait et l'ont fait reproduire en carte-album à profusion ; de sorte que ta photographie est envoyée maintenant à tous les triangles du globe.

« Par surcroît, Lemmi a ordonné de centraliser chez lui la correspondance triangulaire de tous les inspecteurs et inspectrices palladistes circulant en Europe, sauf de rares exceptions. Toute lettre de chef à chef, pouvant servir de base à un rapport d'inspection, doit être adressée à Lemmi sous double enveloppe, l'extérieure à son nom, l'intérieure au nom du destinataire; la lettre est donc parcourue par les secrétaires du Souv. Dir. et transmise ensuite à destination. C'est dans un accès de colère que Lemmi a décrété cette mesure; beaucoup protestent déjà et la qualifient de vexatoire, sans compter qu'elle fait perdre du temps.

« Tu peux te vanter de les avoir mis sens dessous. Charleston, avisé, dit que Lemmi a outre-passé ses droits et que c'est un coup d'Etat au sein du Palladisme. Lemmi tient bon; les Américains parlent de lui retirer la direction exécutive et de le réduire aux pouvoirs de grand-maître d'Italie. Lemmi, qui travaille plus que jamais à absorber à son profit les pouvoirs qu'avait Pike (mal remplacé par le pseudo-neveu de Gallatin Mackey), propose la convocation d'un « Concile Palladiste pour régler ce différend, qui vient, tu ne l'ignores

pas, à la suite de beaucoup d'autres. Bref, le gâchis commence.

« En ce qui concerne l'affaire du 1er juin 1884, ils perdent complètement la tête, et cela tourne au haut comique.

« Lemmi avait donné, d'abord, à ses agents l'ordre de nier l'existence même du Palladisme; puis, considérant que les triangles ne sont pas mables et que deux documents importants on récemment disparu des archives centrales (inutile d'ajouter qu'il prétend que c'est la preuve que tu as des complices), il s'est ravisé et a modifié ses instructions premières. A présent, l'ordre est de répandre le bruit que le Palladium est une société américaine uniquement spirite et n'ayant aucun rapport avec la Maçonnerie.

« Enfin, tous les survivants de l'affaire du 1er juin 1884 ont été invités, — du moins ceux qui ne sont pas connus du public comme hommes politiques, — à faire les morts, et, au besoin, à changer de résidence et disparaître provisoirement.

« D'autre part, ordre est donné aux agents de les faire passer pour décodés, d'aller jusqu'à nier qu'ils aient jamais existé, de répandre le bruit que tu es fou; que sais-je? C'est un des secrétaires de Lemmi qui envoi les lettres, censément en réponse à des demandes de renseignement, afin qu'on puisse les montrer. Il n'y a pas longtemps, la Grande-Tignasse (comme tu l'appelais) dictait une de ces missives, où précisément il faisait écrire qu'au Grand Orient on ne connaissait personne de son nom; tu juges s'il avait de bon cœur en dictant la lettre.

« Je suis convaincu qu'au fond un bon nombre t'applaudissent; car tu sais que, somme toute, le maudit juif du Souv. Dir. de Rome est exécré.

« Je t'écrirai encore. — Bon courage; je suis de cœur avec toi.

«ANTIBAPH.»

MANŒUVRE MALADROITE

Le juivaillon de Rome ne s'est pas borné aux manœuvres qu'Antibaph me signalé; il a cherché aussi à me faire donner de faux renseignements, espérant me les voir accueillir sans contrôle; ce qui lui aurait permis, si j'étais tombé dans le panneau, de me déclara-

rer trompeur; car il lui aurait été facile de démontrer l'imposture, une fois que je l'eusse vu endosser sottement.

Lemmi a donc, — le lecteur le sait, — des agents un peu partout. L'un d'entre eux, sans doute en cours de pérégrination, a profité de son passage

à une plage à la mode, pour m'envoyer l'épître qu'on va lire et que j'ai reçue chez mes éditeurs, au commencement du mois dernier :

“ Le Tréport, 5 juillet 1893.

“ Monsieur le docteur Bataille,

“ Je lis avec un grand intérêt votre publication, ayant appartenu comme vous à des sociétés occultistes. J'ai fait cinq ans de Palladium, et je crois même vous avoir rencontré à Constantinople, chez le fr. Constantin Spondoni, kadosch et palladiste, adjoint de l'agent principal de la Compagnie Russe de navigation à vapeur. C'était, s'il m'en souvient bien, à la fin de février ou au commencement de mars 1883.

“ Vous souvenez-vous de la séance de l'impasse Dandria, rue Tépé-Bac (sic), en face la palais de Hollande, à Péra ? Vous souvenez-vous du pacha chez qui le fr. Haroutyan Mérim-Kouly, directeur de l'Agence générale ottomane, et le fr. conseiller Diéron Youssouffian conduisirent les fr. visiteurs étrangers, le lendemain de la séance ?

“ Nous y trouvâmes le fr. Mirza Mohsin-Khan, qui nous proposa de prendre un bain de mer, bien qu'on fut en plein hiver, et qui se vanta de nous faire trouver l'eau suffisamment chaude. Nous étions une quinzaine de palladistes. Ce qui me fait croire que vous étiez de la partie, c'est que vous donnez, dans votre liste des inspecteurs généraux de Constantinople, les noms de Spondoni, de Mirza Mohsin-Khan et du conseiller Youssouffian ; d'autre part, je me rappelle fort bien qu'il y avait parmi nous un jeune docteur de la marine française. C'était sans doute vous.

“ Au bord de la mer, à l'endroit même qui baigne la villa de Mérim-Kouly, le fr. Mirza Mohsin-Khan se mit en tenue de bain. Il fit l'évocation de *Suclagus*, qui se montra bientôt sous la forme d'une langouste ordinaire. Mohsin-Khan prononça encore d'autres paroles cabalistiques, embrassa sept fois la langouste sur la queue, en disant chaque fois le nom mystique, dont on ne prononce en cette circonstance que les première et dernière syllabes, et aussitôt la mer se mit à bouillonner légèrement sur le bord du rivage. Puis, Mohsin-Khan remit la langouste à la mer, lui fit un profond salut pendant qu'elle se retirait, et se

mit ensuite à l'eau. L'eau était chaude comme en été ; nous le constatâmes en y plongeant nos mains, tandis que notre fr. prenait ses ébats dans le Bosphore.

“ Je vous rappelle ce fait-là quoique certainement vous ne devez pas l'avoir oublié. Mais, si vous devez en parler dans votre intéressante publication, je vous prie très instamment de ne pas y faire figurer mon nom parmi les assistants à l'évocation de *Suclagus*. En effet, je me suis retiré du Palladisme depuis assez longtemps, et je ne m'occupe plus de toutes ces étranges choses...

“ Agrérez, mon ex-t. c. f. et par les n. m. d. n. s. c., l'expression de mon admiration.

“ W. ROHRER.”

J'ai supprimé de l'épître une profession de foi protestante, qui n'a aucun intérêt ici et une invitation à me m-fir de Lemmi, malice qui laisse un peu trop percer le bout de l'oreille ; l'écrivain l'appelle “ Adriano ” tout court. D'autre part, la formule au dessus de la signature s'emploie entre membres des hauts grades *en état d'activité*, mais elle est au moins surprenante sous la plume d'un ex-frère écrivain à un autre ex-frère !...

En relisant avec attention cette lettre, on en distingue aisément le but. L'écrivain tendait à m'amener à couvrir de mon pavillon cette histoire stupide. Certes, j'ai vu, dans le Palladisme et ailleurs, des faits bien autrement extraordinaires ; aussi, supposait-on que j'aurais accepté celui-ci les yeux fermés, et le reproduire, en m'attribuant le rôle de témoin ; les détails étaient si bien circonstanciés !... Malheureusement pour l'inventeur de la combinaison, je ne rapporte dans mon ouvrage que ce que j'ai vu personnellement et ce qui m'a été certifié, pendant ou après ma fréquentation des triangles, par des personnes que je connais bien et qui n'ont eu ou n'ont aucun intérêt à me mentir.

Or, je ne connais pas ce Rohrer, et même si j'étais homme à prendre sous mon bonnet les révélations de faits ignorés de moi et transmises à moi par un inconnu (ce qui serait de ma part un acte de tromperie envers mes lecteurs), je ne serais du moins pas assez bête pour ne pas vérifier avant tout l'authenticité des faits eux-mêmes.

Dans le cas présent, je n'ai même pas en besoin d'aller aux renseignements, tellement la manœuvre est maladroitement.

La seule chose vraie dans ce qui précède, c'est que je me trouvais à Constantinople vers l'époque indiquée. Par qui Röhrer le sait-il?... Ne serait-ce point par Lemmi qui m'y avait chargé alors d'une inspection? Cela est plus que probable, et ce souvenir a suffi pour me monter en Röhrer un des agents du directoire romain.

Mais ce n'est pas tout. Dans la liste des inspecteurs généraux de la haute maçonnerie (ne pas confondre avec les 33e du Rite Ecossais), liste que j'ai publiée aux pages 370 à 378 de mon ouvrage, d'après un tableau officiel et authentique dressé par Albert Pike, il y a effectivement, aux relations spéciales de Turquie, les trois noms que cite Bohrer; c'est là qu'ils ont été pris pour m'inspirer confiance. A deux de ces noms, l'agent de Lemmi a ajouté, pour mieux détourner mes soupçons, si j'en avais sur lui, les professions civiles des personnages dont il s'agit; il les donne très exactes, et je ne les avais pas fait figurer à la suite des noms. Spendonni est bien chef-adjoint à l. Compagnie Russe de navigation à vapeur; Youssouffian est bien conseiller (je complète à mon tour: conseiller à la cour d'appel) Röhrer met en jeu, enfin, un personnage qui n'est pas dans la liste de Pike, mais qui existe: c'est Meriem-Kouly, directeur de l'Agence générale ottomane; situation profane très exacte encore. On voit que le coup, au premier abord, n'était pas trop mal combiné, pour m'amener à me dire, si j'étais un emballé ou un superficiel, désireux d'accumuler quand même dans mon œuvre des faits surnaturels quelconques: "Je n'ai pas été témoin de l'évocation dont parle Röhrer; mais je sais que ces personnages existent et appartiennent à la secte maçonnique; Röhrer me confond avec quelqu'autre médecin de marine; racontons donc l'histoire de la langouste, comme si j'avais été présent à l'évocation de Succubus."

Où, mais voilà! l'agent Röhrer n'a pas été assez bien stylé. Le lecteur sait: 1° que tous les inspecteurs généraux de la haute-maçonnerie ne sont pas palladistes; 2° que, sauf d'infiniment rares exceptions, il faut, pour entrer au Pal-

ladium, si l'on est recruté dans la maçonnerie ordinaire, être au moins kadosch ou d'un grade équivalent: le Palladisme recrute même des spirites non-maçons, mais c'est un cas tout à fait exceptionnel.

Eh bien, parmi les quatre personnages mis en scène par Röhrer, deux seulement sont palladistes: Spendonni et Mohsin-Khan. Or, la liste que j'ai copiée sur le document de Pike constitue le tableau du ler mars 1891, (voir page 366), et l'agent de Lemmi parle d'un fait censément arrivé en février-mars 1883. Et veuillez bien constater combien il est facile à votre serviteur de prendre Röhrer la main dans le sac. En 1883, Spendonni, à moins que je ne m'abuse étrangement, n'habitait pas Constantinople; en tout cas, il n'y a guère que trois ans, quatre ans au plus, qu'il est kadosch et palladiste, Mohsin-Khan, le héros de l'aventure, est un ancien ambassadeur de Perse près la Sublime Porte, et je le connais personnellement; il était si peu palladiste en 1883 qu'il a reçu les hauts grades de la maçonnerie ordinaire en 1889 seulement, et cela à Paris où il vint à l'occasion de l'Exposition; j'ai un ami très intime qui assistait à la séance où le 33e degré lui fut conféré, rue Cadet, salle du Grand Collège des Rites, le 15 juillet: je suis précis, moi aussi! Quant à Youssouffian et à Meriem-Kouly, ils sont encore simples rose-croix et pas palladistes du tout.

Autres erreurs, qui prouvent, jusqu'à l'évidence, que Röhrer n'a même jamais mis les pieds à Constantinople:

1° Il n'y a pas de langoustes dans le Bosphore.

2° Il a mal retenu les indications qui lui ont été fournies, sans doute verbalement, par un de ses chefs hiérarchiques; la rue qu'il cite s'appelle *Tépé-Bachi*, et non *Tépé Bac*.

3° Il a confondu le local de la loge androgyne, que préside Haroutyoun Meriem-Kouly, avec le local du principal triangle palladique de Constantinople, le *Lotus de Turquie*. Son erreur provient de ce que la loge androgyne et le triangle sont tous deux situés à Péra; mais un vrai palladiste, ayant été en séjour ou seulement par hasard à Constantinople, n'aurait pas commis une erreur semblable. A l'impasse Dandria, il n'y a pas de triangles; par contre, c'est là que la loge androgyne

le Temple Ser (ou Temple de l'Amour) tient ses séances. Quant au triangle le Lotus de Turquie, il a bien son local à Pera et à proximité de la rue Tépé-Bachi, mais dans le passage Hazzopoulo, et non dans l'impasse Dandria, là, dans le passage Hazzopoulo, une salle dite "Salle Adam" est louée à tour de rôle à la loge l'Etoile du Bosphore, dont Spondoni est actuellement le vénérable, et au triangle le Lotus de Tur-

quie, dont le même Spondoni est actuellement le trésorier.

Röhrer constatera donc qu'en fait de fréquentations palladistes je suis à même de lui donner des leçons, et, quand Lemmi voudra me blouser en me faisant envoyer une lettre plus ou moins suggestive, je lui conseille de choisir pour me l'écrire un agent un peu plus malin.

Dr.B.

LE CAS DU GÉNÉRAL CADORNA

Un vénérable ecclésiastique, de mes amis, m'envoie un numéro de la *Semaine Religieuse de Cambrai*, contenant un article tout à fait hosule à ma publication. J'avoue que j'ai été péniblement surpris de cette note discordante, au milieu du concert de félicitations et d'encouragements qui se manifeste d'une façon générale autour de mon œuvre. Je ne compte pas, bien entendu, les attaques des journalistes francs-maçons qu'ils appartiennent à la secte d'une façon avérée ou sans être publiquement connus comme tels; ceux qui sont des sectaires déguisés seront démasqués par moi au moment utile.

Mais ici je me trouve en présence d'un prêtre, dont je respecte profondément le caractère sacré, et que je plains de s'être laissé circonvenir par quelqu'un ayant intérêt à affaiblir la portée de mes révélations.

De cet article de la *Semaine Religieuse de Cambrai* je reproduis d'abord les lignes les plus graves :

" Cet ouvrage (*le Diable au XIXe siècle*) n'est pas un travail historique, mais un roman. Il était facile de le construire avec quelques livres de voyage, quelques notions sur la franc-maçonnerie, de l'imagination et de l'audace. "

Voilà une affirmation du rédacteur camoraisien, qui constitue une véritable attaque. D'après lui, je n'ai même pas effectué les voyages que je raconte; j'ai audacieusement imaginé mon récit, m'inspirant des volumes publiés par des voyageurs; et ce que je sais et imprime sur la franc-maçonnerie, je l'ai appris, n'est-ce pas? non dans les loges et arrière-loges, mais dans les ouvrages de divulgation précédemment parus. Disons le mot: je suis un imposteur. — Et parlant de ce raisonnement,

le rédacteur cambrésien, afin de justifier sa défiance envers moi qui combats pour la cause catholique, accueille sans hésiter, et comme un témoignage loyal, sincère et désintéressé, une dénégation du général Cadorna, au sujet d'une scène que j'ai relatée d'après un récit du docteur Riboli.

Je m'en voudrais de priver mes lecteurs du passage de l'article de Cambrai, où le rédacteur m'oppose la parole du cher et très estimé F. Cadorna. Voici le morceau, sans retrancher une virgule :

" Un démenti à l'une de ces scènes vient d'être donné par le général Cadorna. Le soi-disant docteur Bataille rapporte une horrible profanation maçonnique qui aurait eu lieu en 1870, à Milan. Il raconte que quinze notables francs-maçons Italiens, entre autres MM. Crispi, Riboli, Cucchi et le général Cadorna, s'étaient réunis dans le but d'adopter un plan de campagne pour enlever Rome au Pape. A un moment donné, dit le docteur Bataille, le général Cadorna aurait jeté au feu la Sainte-Hostie. Aussitôt le pavé se serait entr'ouvert, et Lucifer en personne serait apparu au milieu des flammes pour exciter les francs-maçons " à tirer le dernier " coup de canon " Un mois après, Cadorna entrait à Rome par la fameuse brèche de *Porta Pia*. "

Immédiatement après ce résumé qui défigure notablement le récit de Riboli à Cresponi (voir dans mon ouvrage les pages 171 à 173), le rédacteur cambrésien assés la plume à Cadorna. Lisez bien, lecteurs catholiques :

" Tout ce récit, quant à ce qui me concerne, est absolument faux, dit le général. Je n'ai pas été à Milan en 1870; je n'ai jamais connu le docteur Riboli, chef de la maçonnerie; je ne suis et n'ai jamais été membre d'au-

"cune société secrète; *Un abîme de croyance et d'honnêteté me sépare de la franc-maçonnerie.*"

Mon correspondant ecclésiastique, en me transmettant l'article, me dit, d'autre part : "Le rédacteur de la *Semaine* de Cambrai me paraît avoir agi bien à la légère en accueillant si favorablement le démenti plus que suspect d'un pareil homme. Veuillez, je vous en prie, mon cher docteur, citer à votre tour les lignes qui sont consacrées à l'infâme Cadorna dans l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, continuée par l'abbé Guillaume, professeur au grand séminaire de Verdun (tome XII, page 484, 2e colonne. Je vous recopie ces lignes textuellement."

L'article de la *Semaine* cambraisienne m'ayant été, d'autre part, signalé par plusieurs abonnés, voici donc la citation dont il s'agit :

"La capitulation (de Rome) ét. il signée; les défenseurs quittèrent leurs postes, et aussitôt commença le règne de la populace venue du dehors à la suite des vainqueurs. Les prisons furent ouvertes aux plus grands scélérats; les prêtres et les religieux n'osèrent plus se montrer dans les rues; il y eut des scènes de pillage; l'incendie se joignit au meurtre; des zouaves (pontificaux) furent traitreusement as-

sassinés; le palais même du Vatican fut sur le point d'être envahi, et le général en chef des Italiens (j'ajoute : c'est-à-dire l'homme qui avait commis le sacrilège de violer la Ville Sainte, l'homme qui présidait à tous ces crimes), *Cadorna, prêtre désroqué, chanoine de Milan avant 1848 profita de cette occasion pour établir ses troupes sur la place Saint-Pierre.*

"Au désordre matériel succéda le désordre administratif; tout fut annexé, confisqué : les musées, les archives, les bibliothèques, les collèges. Il n'y eut plus de liberté que pour les journaux immondes. On s'empara du Quirinal, propriété du Saint-Siège. Puis, au dehors, on essaya de faire croire que Pie IX. prisonnier au Vatican, voulait transiger avec ses godéiers."

Tels sont les exploits du général Cadorna, et c'est à la parole de cet homme que la *Semaine* de Cambrai accorde sa confiance!

La place me faisant défaut, je répondrai au reste de l'article dans le prochain numéro du *Bulletin Mensuel*. Mais, dès à présent, Lemmi, Riboli, Sojhia, les gens de Charleston, ainsi que Cornélius Herz et le sublime Pessina lui-même, sauront où placer leurs démentis : ils auraient bien tort de se gêner.

Dr. B.

PETITE CORRESPONDANCE

Comme je reçois régulièrement près de 30 à 50 lettres par jour, il m'est impossible de répondre à tous. Je prie donc mes correspondants de me faire crédit jusqu'au prochain numéro. Ce bulletin me servira à répondre aux questions d'intérêt général. Je rappelle que je reçois le lundi matin de 9 h. à 11 h.,

chez mes éditeurs, et que, contrairement aux assertions de la *Semaine* de Cambrai, je me fais connaître des personnes qui ne sont pas mués uniquement par une vulgaire curiosité. Les palladistes même peuvent venir; chez nous, on n'assassine pas.

Ce qui suit est pris de L'AMI DU CLERGE No 34 du 24 août dernier

Nous voici toujours avec le *Diable au XIXe siècle*. Répétons que nous ne l'avons pas encore lu, et que nous sommes bien décidés à ne le lire qu'après l'apparition de la dernière livraison. En tout cas, on peut dire que le livre fait pas mal de tapage. Nous avons cité dernièrement une appréciation, qui n'était pas très favorable, de

la *Semaine religieuse* de Cambrai. Cette reproduction nous a valu les deux lettres suivantes que nous insérons bien volontiers.

Voici la première :

Je lis très attentivement le *Diable au XIXe siècle*. J'ai 63 ans, c'est vous dire que je ne me laisse pas emporter par la fougue de la jeunesse : et quant

aux faits qui sortent de l'ordinaire, je suis tout à fait sur mes gardes et passablement sceptique. Or ce que rapporte le Dr Bataille concorde exactement avec les récits que m'ont fait des hommes savants, graves, et profondément catholiques.

Ce que M. le docteur raconte de la Chine n'est que la reproduction, augmentée de faits nouveaux, du récit d'un vénérable P. Jésuite de S. Clément de Metz, le P. B., qui pendant plus de 40 ans a habité la Chine comme missionnaire. Le récit inséré dans l'ouvrage ne dit même pas les horreurs dont le P. a été témoin ou les tortures par lesquelles il a passé. Relativement au sabbat nocturne de Calcutta et à la ronde avec les cadavres, le fait m'a été raconté il y a une quinzaine d'années par M. l'abbé P..., missionnaire de la société de Marie, qui a vécu 22 ans aux Indes. Si on imprimait tout ce qu'il a vu, il serait traité de visionnaire et d'halluciné.

Les faits arrivés à Paris lorsque le fameux médium Hume était dans sa plus grande vogue, m'ont été rapportés par un homme fort instruit et très clairvoyant, qui pendant de longues années s'était livré aux pratiques au spiritisme, M. C. de S..., très proche parent d'un des membres les plus distingués de l'Institut de France et dont la mère était dame d'honneur de l'Impératrice. Ce Monsieur qui avait assisté à toutes les séances m'en a parlé à peu près dans les mêmes termes que le Dr Bataille, sauf qu'il a été plus explicite et est entré dans des détails que l'ouvrage ne donne pas. Mais cette fois, comme on dit vulgairement, le diable marcha dans sa bride et obtint un résultat tout autre que celui qu'il attendait. Car M. C. de S. se convertit et resta jusqu'à sa mort un fervent chrétien.

Les deux missionnaires, dont je vous ai parlé m'ont souvent dit que dans les pays idolâtres le pouvoir du diable est immense et c'est par ses prestiges qu'il maintient ces malheureux sous son joug.

J'ai cru devoir vous donner ces dé-

tails dont vous ferez ce que bon vous semblera : mais je crois que la publication de ce livre dans le moment présent servira à démasquer beaucoup de pratiques franc-maçonnes, et à discréditer cette abominable institution.

P. S. — Le démenti donné par Cadorna, prêtre détroqué, ex-chanoine de Milan, ne compte pas ; il est inscrit dans la franc-maçonnerie sous un nom de guerre : il aurait logé ses troupes et sa cavalerie dans la basilique de saint Pierre s'il avait pu. Le Dr Bataille n'est pas un nom de guerre, deux de mes élèves le connaissent, c'est un fervent catholique.

Voici la seconde :

Encore le *Diable au XIXe siècle !*

Qu'avait donc besoin la *Semaine religieuse* de Cambrai de parler comme elle l'a fait sur ce livre ? C'est un coup droit porté à la franc-maçonnerie. Cela suffit. Pourquoi des catholiques affaiblissent-ils ce coup ? Que le récit soit réel ou romanesque, qu'est-ce que cela fait ? La blessure pourrait être mortelle, ce n'est pas à nous à la cicatiser. Les francs-maçons ne disent rien ou presque rien, c'est pourtant leur affaire et non la nôtre.

Donc la *Semaine* susdite a manœuvré d'une façon déplorable, en ne gardant point un silence prudent, qui vaut son poids d'or en pareille occasion. — Que les enfants de lumière sont bien réellement moins rusés, moins adroits, moins fins que les enfants des ténèbres !

J'espère qu l'*Ami* donnera en son temps, et s'il le juge à propos, la vraie note.

Comme on le voit, nos correspondants tiennent mordicus. Ajoutons qu'un troisième, dans une lettre assez touchante, nous affirme que l'ouvrage du Dr Bataille lui a fait, spirituellement un très grand bien et l'a rendu meilleur prêtre.

FLEURS DE DOCTRINE ET DE PIÉTÉ

EXTRAITES DES ŒUVRES

De Mgr CHARLES GAY

Evêque d'Anthédon, ancien auxiliaire de S. E. le Card. Pie, évêque de Poitiers.

PAR H. L.

1 vol. in-18, de 525 pages.....Prix : \$0.60

—:0:—

JÉSUS FRAPPANT À LA PORTE D'UNE ÂME

Entre tant de tableaux ravissants que la sainte Ecriture nous présente, s'il y en a un qui, charmant nos esprits, soit de nature à toucher profondément nos cœurs, c'est bien celui où l'auteur de l'Apocalypse nous montre Notre-Seigneur lui-même debout et humble devant une âme en lui disant : "Voici que je me tiens à la porte et que je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre sa maison, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui, et lui avec moi."

Or, cette proposition si discrète et à la fois si pressante que Jésus fait de lui-même à la créature libre, c'est le préambule régulier de la justification surnaturelle ; et le fond et la substance de cette justification, c'est l'entrée et le séjour de Jésus dans cette créature. Quand il entre, la vie entre, et l'âme naît à Dieu : prenant séjour en nous, il s'y unit à nous et devient, comme l'écrivait saint Paul, "notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption."

Comment vient-il ? Par mille moyens et sous mille formes : tout lui est bon. Il est la parole infinie, toute-puissante, éternelle. Il a pour s'exprimer des mondes de ressources, et il n'y a rien dans la Création qui ne lui puisse servir à cette fin. Il y a les signes qui le traduisent authentiquement et l'écoutent officiellement dans les âmes ; ce sont les sacrements. C'est même la sainte prédication. Mais aussi il y a les signes qui avertissent de sa présence et préparent son avènement. Ils sont indéfinis et innombrables : c'est une aurore, c'est un couchant, c'est une nuit étoilée, ou bien un jour d'orage ; c'est une page d'un livre, un mot entendu par hasard et tombé d'une lèvres ignorante ou insouciant ; c'est une joie intérieure, d'autres fois un ennui très lourd, et je ne sais quel dégoût du monde et de la vie ; c'est un sol fuyant sous les pieds, une main amie qui se retire ou qui se glace, une ruine ou une séparation, une maladie ou un trépas. Voilà ce qui paraît ; mais le vrai fond de tout cela, c'est Jésus qui, se tient debout et qui frappe à la porte." Il ne réside point encore, dit le saint Concile de Trente ; pour proche qu'il soit, il est dehors ; mais il agit déjà, il remue, il presse, il insiste..... Qui dira combien de temps certaines âmes forcent Jésus à se tenir à leur porte ?.....

HONNETE AVANT TOUT

PAR

M. J. RIBET

Chanoine honoraire, ancien professeur de théologie et de droit canon

1 vol. in-12.....Prix : \$0.75

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos.

CHAPITRE I. *Les équivoques et les falsifications.*—I. Honnêteté et politesse.—II. L'honnêteté mondaine.—III. L'honnêteté et la religion.—IV. L'honnêteté et l'honneur.—V. La fin et les moyens.

CHAPITRE II.—*La vraie et complète honnêteté.*—I. La source de l'honnêteté.—II. L'honnêteté devant Dieu.—III. L'honnêteté devant les hommes.

CHAPITRE III.—*Les injures faites à l'honnêteté.*—I. Le mensonge.—II. La trahison domestique.—III. Le sang.—VI. Le scandale.—V. Le vol.—VI. La diffamation.—VII. Le masque de la religion.—VIII. L'abus du pouvoir.—IX. La libre-pensée.—

—X. Pot-Bouille.—XI. Les inconséquences.

CHAPITRE IV. *Les violeurs de l'honnêteté.*—I. Le prêtre.—II. Le juge.—III. Le maître d'école.—IV. Le médecin.—V. L'avocat.—VI. Le soldat.—VII. Le comptable public.—VIII. Le commerçant.—IX. L'ouvrier.—X. Le paysan.—XI. Le pauvre.—XII. Le riche.—XIII. Le Juif.—XIV. Le franc-maçon.—XV. Le journaliste.—XVI. L'électeur.—XVII. Conservateurs, radicaux, opportunistes.—XVIII. L'historien.—XIX. Le savant.

CHAPITRE V. *Les mobiles du mal.*—I. Le plaisir.—II. L'ambition.—III. L'intérêt.—IV. La peur.—V. La haine.

CHAPITRE VI. *Les charmes de l'honnêteté.* — EPILOGUE.

O tempora ! O mores !

Chaque époque, chaque génération, chaque vie a sa question qui la tourmente.

Question qu'il faut résoudre, à laquelle il faut une réponse.

C'est un mal à guérir, un progrès à réaliser, une aspiration à satisfaire, une chimère qui tente, une hallucination qui fascine.

* *

Quelle est, en cette fin de siècle, notre question ?

Si l'on prête l'oreille, les échos lui renvoient des clameurs intenses, des plaintes divergentes et confuses, des regrets, des protestations, mais surtout des menaces, des rêves gigantesques, des apothéoses bruyantes, de grandioses promesses.

Ce n'est plus un problème solitaire : la caractéristique de notre temps est de tout mettre en problème. Le radicalisme est dominant. Le passé n'est plus rien ; l'avenir sera tout ; le présent se fait de ces désaccords et de ces répudiations, de ces ruines et de ces espérances. Tout est à reprendre par la base.

On est ainsi ramené à la question primordiale dont la solution tient en suspens toutes les autres : à la loi morale qui préside à la vie individuelle et sociale.

Là est la question urgente, brûlante, inéluctable.
 Quand celle-ci sera réglée, on pourra aborder les autres.
 Jusque là, on n'aboutira à rien.

* *

D'autres nécessités y ramènent encore.

Dans les alarmes qu'inspirent tant de divisions, les sages cherchent un point ferme où le rapprochement et l'entente soient possibles.

Quel sera ce sol béni, qui donnera la paix et la sécurité, où tout homme de bonne volonté pourra hardiment poser ses pieds et tendre autour de soi une main confiante ?

Sera-ce l'Intérêt ? — Qui ne le sait ? il se fait trop souvent au profit des habiles et avec les larmes de la multitude.

La politique ? — Elle est la source la plus féconde de nos divisions et de nos discordes.

La Science ? — C'est l'apanage du petit nombre ; et la famille humaine est convoquée à notre rendez-vous.

La religion, comme le mot l'indique, est le lien qui rattache l'homme à Dieu, et tend à le rapprocher de ses semblables. Hélas ! la religion manque à tant de gens, aujourd'hui surtout, que vouloir en faire le point précis de la concentration, sans passer préalablement par un autre, serait une utopie.

Le seul terrain où la convocation soit pratique est celui de l'HONNÊTÉTÉ. Il offre cet avantage incomparable que tout le monde veut en être, ceux-là mêmes qui y sont le moins. Cet appel, personne ne peut ouvertement le décliner sans se mettre au ban de la société humaine.

Vous entendrez des gens masquer leurs défaillances et leurs turpitudes sous des euphémismes ; vous dire par exemple : " Je suis trop bon, trop indulgent, trop facile ; je ne suis ni méticuleux, ni bigot." Vous n'en trouverez pas qui vous disent : " Je suis mal-honnête. "

* *

Il ne faut pas cependant se bercer d'illusions. Si son étiquette est en honneur, l'honnêteté n'en subit pas moins en réalité des réserves et des outrages.

On entend les dévots gémir le long des chemins et se redire : " La foi s'en va ! " et les mécréants crier sur les toits - " La foi est morte ! " Ils ont raison : la foi baisse dans la foule ; et, dans une multitude, elle est éteinte.

Mais, si la foi religieuse manque à notre temps, l'honnêteté lui manque davantage encore, et c'est bien l'heure de pousser ce cri : " L'honnêteté se meurt, l'honnêteté est morte ! "

Ils sont nombreux ceux qui se croient chrétiens, et ne le sont qu'à demi ; mais ils ne se comptent plus ceux qui se disent honnêtes, et ne le sont pas. On se méprend sur les devoirs et les conséquences pratiques de la religion ; mais l'illusion à l'endroit de l'honnêteté naturelle est encore plus commune et plus funeste.

Cette ruine est la dernière que l'on s'avoue à soi-même, et que l'on confesse avec repentir. Des hommes, des femmes racontent

simplement de honteuses faiblesses ; et, quand on les rappelle au sentiment de l'honnêteté, on les voit se redresser et répondre :
 ' Je suis un honnête homme—je suis une honnête femme.'

Evidemment, chacun a sa manière d'entendre l'honnêteté.

Et pourtant, il n'y a qu'une honnêteté, la vraie, la même pour tous.

* *
 *

Malgré tout, c'est là qu'il faut en venir pour rallier, pour rapprocher, pour unir. Tout ce que l'on tentera hors de là sera peine perdue.

Cette honnêteté sincère, essentielle, identique, il importe donc de la mettre en lumière, de préciser sa notion et ses exigences ; de la voir en acte aux différents degrés de l'échelle sociale pour reconnaître la part qui lui est faite et les outrages qu'elle subit ; de discuter les mobiles qui poussent à l'enfreindre, et ceux qui la maintiennent et la relèvent.

Cette œuvre utile, l'amour de l'honnêteté et l'espoir de la servir nous ont porté à l'entreprendre.

* *
 *

HONNÊTE AVANT TOUT.

A la base de tout, comme préambule uniforme et indispensable de tout, l'honnêteté, la probité, la bonne foi.

Honnête, avant même d'être religieux et chrétien ;

Honnête, avant d'être pieux et dévot ;

Honnête, avant d'être prêtre ou évêque ;

Honnête, avant d'être juge éducateur, médecin, soldat, commerçant, ouvrier, riche ou pauvre, n'importe quoi ;

Honnête, avant d'être monarchiste, républicain, autoritaire ou libéral ;

Honnête, avant et par-dessus toute croyance, toute opinion, tout état, toute pratique, tout idéal, toute ambition ;

Honnête, de la vraie honnêteté ;

Honnête, en religion, en politique, dans la vie privée et dans la vie publique ;

Honnête, devant Dieu ;

Honnête, envers le prochain ;

Honnête, avec ses amis et avec ses adversaires ;

Honnête, dans ses fonctions et sa profession ;

Honnête, au foyer ;

Honnête, dans la parole et dans les actes ; dans l'action et dans l'abstention ;

Honnête, en tout, partout et toujours :

HONNÊTE AVANT TOUT ET PAR-DESSUS TOUT.

Tel est le sujet de ce livre.

* *
 *

Nous voulions d'abord l'intituler : L'HONNÊTE HOMME. Cet énoncé eût semblé exclure les femmes ; et nous avons trop besoin de leur concours pour paraître les éliminer.

L'HONNÊTETÉ, voilà le vrai titre de ce livre, comme il en est le sujet. Notre dessein, en effet, est de peindre l'honnêteté, la réelle et véritable honnêteté ; l'honnêteté de l'âme et de la conscience ; celle qui, par les actes, fait le tissu de la vie.

Mais ce titre, métaphysiquement juste, ne rend pas l'indignation qui couve, en nos temps, au fond des âmes loyales ; il est trop froid pour exprimer nos douleurs et flétrir les oppressions hypocrites ; il ne traduit que faiblement ce besoin de pacification qui est la grande nécessité de l'heure présente ; cet appel à l'union par le seul amour du bien, qui retentit dans nos querelles, et qui, entendu, réalise, peut seul nous rendre l'ordre, la sécurité et la paix. Il faut, à cette heure, un loyal rendez-vous où soient convoqués tous les hommes consciencieux, droits, sincères ; un signe de ralliement qui domine les divergences d'opinions et permette de se reconnaître dans la mêlée de nos discordes.

* *

HONNÊTE AVANT TOUT !

Tel est le cri qu'il faut pousser pour rallier les vieux amis et les adversaires de bonne foi contre les irréconciliables fauteurs de la corruption et de la honte.

Etes-vous honnêtes ? Voulez vous être honnêtes ?—Qui que vous soyez, d'où que vous veniez, vous êtes des nôtres et nous sommes avec vous : nous marcherons ensemble, la main dans la main. Et, si la diversité des intérêts et des aspirations venait à nous diviser, nous resterions encore unis sur ce terrain de l'estime réciproque et de l'honneur.

Mais êtes-vous de ceux qui foulent aux pieds la probité, qui font passer la fortune, l'ambition, la haine avant l'honneur ; auriez-vous été jusqu'ici dans nos rangs, arrière désormais ! Nous ne voulons plus de vous : l'honnêteté avant tout !

* *

Croyants, c'est principalement à vous que cet appel s'adresse, c'est vous surtout que nous convions à notre loyal rendez vous.

La foi sincère suppose l'honnêteté, et elle doit avoir pour premier effet de rendre plus honnête. Le monde se désintéresse de votre religion, mais il compte sur votre probité, il l'attend, il l'exige. En trompant son attente, vous lui rendriez la Religion plus odieuse.

Sans honnêteté, vous n'auriez de la religion que le masque ; et, quelle que soit la bonne foi, l'honnêteté sans la religion est préférable à la religion sans l'honnêteté.

* *

On parle d'organiser un parti catholique.

Premières victimes de la malhonnêteté publique et gouvernementale, on comprend que les catholiques se groupent et s'entendent pour la résistance.

Peut-être y a-t-il quelque chose de plus pressant : constituer le parti des HONNÊTES GENS, avec cette devise et ce cri de ralliement :

HONNÊTE AVANT TOUT !

LES SCIENCES MODERNES

EN REGARD DE LA

GENÈSE DE MOÏSE

PAR

J.-G. VAN ZEEBROEK

Prêtre du Diocèse de Malines

1 fort vol. grd in-8.....Prix : \$1.88

TABLE ALPHABÉTIQUE

RELATIVE AUX

GENEALOGIES BIBLIQUES

ET AUX

MATIERES SPECIALEMENT DEVELOPPEES

Abel. Son offrande.—Sa famille.
Abraham. Table généalogique des Thuréchites.—Sa vocation et son départ de Ur Chasdim.—Départ de Charan (Haran).

Accad ou **Achad**, ville, pays, peuple.
Adm. Sa formation et création au sixième jour—Du u le place au jardin d'Éden.—La chute et ses suites.

Aram Cinquième fils biblique de Sem, fut le père des Araméens. — Ses quatre fils

Arârât biblique. Sa signification.—*Montes ou montana Arârât* (Gen., chap. VIII, v. 4), dénominations primitives du versant méridional de la chaîne du Taurus, s'étendant de l'est à l'ouest, depuis le nord de l'Hindoustan jusque dans la petite Caramanie, en Asie-Mineure.

Arc-en-ciel, assigné en mémoire du pacte divin. Réponse aux objections.

Arche (L') s'arrête sur un mont du massif de l'Arârât.

Archéologie (L') moderne.

Arpachsad est-il le troisième fils de Sem ?

Avardi (Aradium de la Vulgate).

Assur, fils de Sem.—Il a laissé plusieurs traces irrécusables de son séjour en Assyrie. (note).

Assyriologie, et *passim* dans les annotations sur le chapitre X de la Genèse.

Babel, Genèse, chapitre XI, verset 1-9.—Une discorde y vient mettre fin aux constructions.—Il n'y est aucune-

ment question d'une confusion de langage ou idiome. (Voir au mot *Genèse*).

Babylone et Ninive ou Babilonie et Assyrie.

Cain. Son offrande ; comparée à celle de son frère Abel.—Sa lignée biblique.

Cainites, leurs itinéraires et leur dispersion en Afrique et, de là, à Madagascar et dans l'Australie, la Malaisie et la Polynésie (race noire), — en Asie (race jeune), — en Amérique (race rouge).—Conclusion.

Chalach (Chale Vulg., assyr. : Kalach,) ville.

Chaldée (La) a été habitée par Assur, fils de Sem, bien avant l'établissement des Chamites et des Sémites aux jours de Phaleg, (note), nous donnons un bref aperçu sur la Chaldée antique.

Chalneh ou **Chalanne**, ville.

Cham.—Tableau de ses descendants—Notions ethnographiques et orographiques sur la plupart d'entre eux.

Chamathi (Vulg. : Amathæus).

Chaos (Gen., chap. Ier, v. 2).—Éléments d'exégèse.

Chaphtorim ou **Crétois**.

Chenahan, petit-fils de Noë. — Sa lignée.—Elle se disperse. — Frontières des Chananéens.

Cheth (Vulg. : *Heth* et *Hetæi*, fils de Chenahan, Hatti des Assyriens, Khétas des Egyptiens.

Chivvi (Hévéens), de la lignée de Chenahan.

Chronologie biblique (La) : 6

principaux monuments littéraires de l'antiquité.

Chus, fils de Cham.—Sa lignée.—Son fils Nimrod (Nemrod).

Chute (La) de notre premier père.

Création (La), Genèse I. Elements d'exégèse: a) des anciens Pères, b) leur confirmation par nos modernes physiiciens et astronomes.

Création (La) de l'homme au sixième jour.

Déluge mosaïque. Il fut non universel et quant au globe, avec ses faunes et ses flores déjà localisées, et quant à l'espèce humaine diversifiée déjà en races distinctes.—Le texte sacré assigne deux agents au cataclysme causé naturellement, il est vrai, mais providentielles, a) des actions volcaniques prolongées durant plusieurs mois, provoquant de longues séries de soulèvements et d'affaissements; b) une pluie torrentielle de quarante fois vingt-quatre heures.—La première cause n'est pas limitée à quarante jours... Elle a toutefois immensément contribué à fournir des eaux au fleuve aérien.

Dieu, souvent dans les saintes Pages assuile à l'homme.—Nulle contradiction entre Genèse IV, et VIII. Ces dernières pages prouvent que le cataclysme diluvien ne fut ni un acte de simple vengeance, ni, au premier chef, un châtement.

Dispersion (La) générale des Noachides au temps de Phaleg. Considérations préliminaires. Texte biblique et son commentaire. Aux jours de Phaleg, le langage des trois grandes souches issues de Noé est déjà diversifié (*note*) Fruit des études de plusieurs savants linguistes. Conclusion.—La dispersion générale du chapitre X est bien nettement distincte chez Moïse de la dispersion partielle et accidentelle du chapitre XI

Elohisme et Jéhovisme, une question soulevée par quelques rationalistes.

Epigraphie égyptienne ou Egyptologie brièvement entrevue.

Filius hominum, Genèse VI. Nulle part le texte sacré ne désigne par ces mots des fils caninés. Moïse écrit simplement cette phrase: "Et viderunt filii Dei filios hominum, quod pulchra esset." Filii Dei, filius hominum, expriment une corrélation et une antithèse certaines: quoi de plus naturel que de voir les filles des hommes dans

celles de la multitude que Moïse vient de mentionner au verset 1? Caïn et sa race ont été formellement congédiés au chapitre VI; au chapitre VI, verset 1, il ne peut être question que des filles non issues de la lignée directe de patriarches, mais de ces fils et filles, en un mot, dont le chapitre VI, verset 1, nous apprend la multitude, d'après le tableau du chapitre V.

Filii Dei, Genèse VI, sont indiqués exclusivement par le texte sacré, comme les vrais coupables de la corruption qui provoqua le flau diluvien.

Genèse. Les chapitres X et XI étudiés au point de vue de la question de Babel.

Géologie (Notions élémentaires de) nécessaires pour l'intelligence tant du récit mosaïque de la création et de l'hexaméron que de leur concordance avec les sciences modernes. Introduction: *Tableau* suivi de 37 pages.

Helam (Vulg.: Ælam), fils de Sém. Les Elamites ne sont pas les Perses.

Hexaméron mosaïque, Genèse I.—Genre et durée des jours hexamériques.—Leur concordance avec les ères géologiques.

Histoire (l') du peuple éu commence avec le chapitre V. de la Genèse.

Horreur de l'homicide inculquée aux fils de Noé dès leur sortie de l'arche.

Humanité (L') primitive pendant le déluge.

Japhet, Tableau de ses descendants.—Notions ethnographiques et orographiques sur la plupart d'entre eux.

Jactan (Hébr.: Jochtan),—Premier établissement des Jectanides, selon l'écriture et la science.

Lemech, canin bigame.

Lemech, père de Noé.—Sa prophétie à la naissance de ce dernier.

Linguae, Genèse X. La différenciation des langues ou idiomes et leur développement respectif, parmi les Noachides, ont précédé de plusieurs siècles l'événement de Babel (*note*).

Malédiction de Chanaan par Noé —Réfutation des attaques de l'incrédulité à ce sujet.

Memphites en Egypte.

Mitzraim ou Egyptiens.

Moïse, pourquoi au chapitre X interrompt-il tout à coup la ligne généalogique d'Héber par Phaleg pour aborder la ligne collatérale par Jochtan?

Nemrod ou Nimrod, fils de Chus

inaugure son règne par la prise de quatre villes situées dans le Sennaar.—Ren jusqu'ici n'autorise à croire que ce personnage eut conquis Ninive et l'Assyrie.

Ninive, capitale de l'Assyrie. Elle fut bâtie par Assur, fils de Sem.

Noach (Noé), Étymologie de ce nom. Sa destinée prédite par son père Lamech. Il reçoit l'ordre de construire l'Arche du salut.—Son entrée dans l'Arche.—Atterrissage de l'Arche.—Sortie de l'Arche.—Sacrifice offert par Noé.—Jéhovah rassure Noé et les siens contre la crainte d'un déluge ultérieur.—Il bénit Noé et sa famille et les autorise à se nourrir désormais de la chair des animaux.—Il leur inspire l'horreur de verser le sang humain.—L'arc-en-ciel servira désormais à rappeler aux hommes qu'un nouveau déluge n'aura pas lieu.—Noach, agriculteur.—Ma édicition de Chenaham.—Mort de Noé.

Non-universalité du déluge (Objections contre A) : A. Celle tirée du Livre de la Sagesse, chapitre X, verset 4 ; *propter quem*...—B. Celle tirée du texte de saint Pierre, Épître I, chapitre III, versets 20-21.....

Dans l'école de la non-universalité comme dans celle du déluge restreint, et sans distinctions illogiques, il n'est pas besoin d'une chute d'eau universelle circonscrivant simultanément le globe tout entier pour déverser sur lui 4597 millions de kil. mètres cubes d'eau.—L'inondation diluvienne est obtenue sans recourir aux espaces interplanétaires, non indiqués, exclus même par le texte sacré, Genèse VII, et suivantes, tandis que son évacuation a lieu très naturellement, et au temps fixé par le texte.—L'Arche atterrit dans le pays montagneux d'Ararat, —nom primitif de tout le versant méridional de l'Asie depuis l'Inde jusqu'en Asie-Mineure.

Paradis terrestre (Le). La description de Moïse distingue la contrée de Heden (l'Eden) du Gan (Jardin ou Paradis proprement dit).—Le Gan, dans son circuit à peu près entier est entouré, d'un fleuve qui reçoit directement du pays d'Eden les eaux de quatre autres fleuves.—L'Auteur sacré donne les noms de ces derniers, tout en indiquant celles des contrées qu'ils baignaient dans leur parcours et que le Déluge n'ait pas englouties. Le gigantesque fossé formé par le fleuve ne lais-

sait au Gan qu'un seul accès : du côté de l'Orient.

Pelistim (Vulg. : Philistim, les Philistins).

Phaleg (Hébr. : **Petegh**). Examen d'une innovation qui, à l'occasion de ce nom, cherche à s'introduire dans l'exégèse, (notes 1-2).—Sa filiation interrompue au chapitre X et poursuivie au chapitre XI.—Lui et sa jeune famille ne participent pas à la dispersion générale et s'attardent dans l'Inde.—Ils quittent cette contrée environ cinq siècles après pour rejoindre leurs aïeux en Chaldée (note 1).—Ils y sont, avec les Jectanides, les constructeurs de Babel dispersés de toutes parts.

Pherâth (Vulg. : Euphrates), fleuve le plus occidental parmi ceux qui alimentaient le grand fleuve paradisiaque. Il limite la Chaldée au nord et nord-est, en la séparant de la Babilonie.

Fischon (Vulg. : Phison) c'est le Gange, d'après saint Jérôme et les anciens, et le fleuve le plus oriental dont les eaux, grossies de celles de l'Indus, du Tigre et de l'Euphrate, se réunissaient dans l'Eden, aux confins du Paradis ou Gan.—Voir encore, pour l'identification de l'Indus avec le Ghichon (Vulg. : Gehon) biblique.

Rédempteur (Un) promis.

Resen, la plus antique capitale de l'Assyrie.

Restes humains de l'époque diluvienne ou glaciaire.

Roches synonyme de terrains en géologie, voir *Tableau*—Elles se divisent en roches ou *terrains de sédiment* et en roches éruptives ou *terrains d'éruption*.—*Filons métallifères*, leur âge, classification, variété.—*Métamorphismes*, régional, périphérique, de contact.

Ruines de la tour de Babel.

Saisons sur le sphéroïde terrestre. Elles n'existaient pas à ses débuts, mais sont résultées des modifications de la surface de la terre et de l'atmosphère qui l'enveloppe.—Voir le *Tableau* et l'introduction géologique *passim* aux diverses ères, périodes et époques.

Sem (Hébr. **Schem**) Ses descendants par **Jochan**, par **Phaleg**, par **Tharâ**.

Serpens ad **Chavvah** (Vulg. : **Hevam**), Genèse, III.—Mu tier ad *serpente*—*Dominus utriusque mulieri*, ad s. rptem sensu valde diverso.

Sidon, fils de Chenaham.

Soulèvements géologiques Effets anciens de l'activité interne.—Disloca-

tions et montagnes. — Structure des montagnes de soulèvement. — Causes et circonstances des soulèvements. — Leur valeur chronologique relative. — Ancienneté des reliefs généraux. — Les accidents nouveaux se subordonnent aux anciens.

Terrain erratique du Nord et Glaciers polaires. Drift.

Terrains sédimentaires, Terrains éruptifs, voir Roches avec ses épithètes

Terre (La) selon la Géologie. — Son écorce solide. — Chaleur et fluidité du noyau. — Composition de l'écorce ter-

restre. — Sa structure, sa forme et ses reliefs. — Coup d'œil sur les éléments de la Géogénie : Causes externes. — Causes internes. — Induction.

Tharé. Nations diverses issues du père d'Abraham, en outre du peuple messianique.

Tufs, cavernes et brèches. — Tufs calcaires.

Ur Chasdim, patrie d'Abraham.

Vocation d'Abraham.

Voies ou courants volcaniques.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

LE PAPE, LES CATHOLIQUES ET LA QUESTION SOCIALE

Par **LEON GREGOIRE**

1 vol. in-12.....Prix : \$0.88

Il y a une question sociale.

Pour caractériser la situation dont elle est issue, il suffit de rassembler quelques passages de l'encyclique *Rerum Novarum* :

“ La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part la toute-puissance dans l'opulence : une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer vers elle toutes les sources, faction d'ailleurs qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. D'autre part, la faiblesse dans l'indigence : une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre.

“ Les hommes des classes inférieures sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée.

“ Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux une protection ; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée.

“ Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain, d'une insatiable cupidité.

“ A tout cela, il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'innombrable multitude des prolétaires.”

Voilà le mal défini par Léon XIII.

Quel remède l'Eglise y prétend-elle apporter ? Quel bien y prétend-elle substituer ? Tel est l'objet de cette étude.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **A L B Y**

MARIAGE CIVIL.

La lettre doctrinale de S. S. Léon XIII aux évêques de la province de Venise nous fait faire un retour sur nous mêmes. Ce régime du mariage civil, de nouveau condamné par le Pape, et avec une force et une autorité qui semblent s'inspirer des circonstances nouvelles, ce régime, dont la sollicitude du chef de l'Eglise voudrait préserver l'Italie, c'est le nôtre. Tout ce que le Pape dit du projet de loi italien tendant à établir l'antériorité de l'acte civil sur le mariage religieux, s'applique à notre législation. Ses censures et ses réprobations nous frappent.

Que le mariage civil existe aujourd'hui en France avec le divorce, c'est là une des conséquences de la laïcisation : mais on pourrait s'étonner que le mariage civil du Code Napoléon n'ait pas été abrogé, sous le gouvernement de la Restauration, en même temps que le divorce. Comment n'a-t-on pas profité, à cette époque, de la revision du titre du Code sur le mariage pour en effacer l'institution du mariage civil lui-même ? Il faut bien reconnaître que, sous l'influence des doctrines gallicanes encore existantes, les idées n'étaient pas tournées vers cette réforme. Du reste, le mariage civil, tel qu'il est organisé dans le Code Napoléon, est moins, comme on pourrait le croire, un fruit de la Révolution que du gallicanisme.

Ce que Léon XIII réproouve et condamne dans le nouveau projet de loi italien sur le mariage, c'est l'obligation, imposée désormais aux sujets catholiques du royaume, de faire précéder la célébration du mariage religieux de l'accomplissement du rite civil. Le mariage civil existait déjà en Italie. L'innovation grave et véritablement attentatoire à la dignité du sacrement, comme à la liberté des consciences catholiques, c'est l'antériorité du rite civil sur le mariage religieux exigée par la nouvelle loi.

Elle existe chez nous, mais pas aussi anciennement que le mariage civil, et cette aggravation, que la loi va imposer aujourd'hui à l'Italie, à l'instar de la France, et contre laquelle le Pape proteste si énergiquement, ce n'est pas à la Révolution que nous la devons.

La sécularisation du mariage est une conséquence logique de la doctrine gallicane sur l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise. Cette doctrine a reçu d'abord son application en Autriche, où le gallicanisme s'appelait le josphisme. Le mariage civil vient de là. La Révolution française l'a adopté, mais sans lui donner le caractère odieux et sacrilège qu'il a pris dans la législation subséquente.

D'après la Constitution de 1791, " la loi ne considère le mariage que comme contrat civil " ; et la loi du 20 25 septembre 1792 en règle la célébration devant l'officier de l'état civil. La législation révolutionnaire ne s'occupe pas du mariage religieux ; au moins elle ne l'interdit ni ne le réglemente. C'était le régime de la liberté. Se mariait religieusement qui voulait, avant ou après la com-

parution devant l'officier de l'état civil. Et comme le mariage civil n'était imposé à personne, il ne l'était pas non plus aux catholiques qui voulait faire bénir leur union par le prêtre.

Comment la législation révolutionnaire, fausse en principe, mais libérale en fait, n'est-elle pas restée celle des codes napoléoniens ? Il faut le dire, c'est par la faute de l'autorité ecclésiastique parisienne, imbue alors des idées gallicanes.

Il y avait bien quelques inconvénients, sous l'empire de la loi de 1792 (qui subsista jusqu'à la promulgation du code de 1804), à ce dualisme d'une loi civile qui ignorait le mariage religieux, et d'un sacrement qui n'avait point de sanction légale. La faculté de se marier religieusement, en dehors de la loi civile, pouvait servir de moyen de séduction, faciliter, sous le couvert des sentiments religieux, des unions volages qui, après leur rupture, avaient l'inconvénient de laisser subsister le lien religieux, sans les effets du mariage civil. Mais ce qui touchait surtout les théologiens gallicans d'alors, c'est que, habitués à séparer le contrat du sacrement, d'après les théories erronées de l'époque, ils ne pouvaient accepter un état de choses, où ils voyaient le sacrement sans contrat.

Aujourd'hui, après les hauts enseignements de Pie VI (1), de Pie VIII, de Grégoire XVI, de Pie IX, (2) de Léon XIII, la doctrine du mariage catholique est clairement et définitivement établie. Les théories gallicanes l'avaient entièrement faussée.

D'accord avec les théologiens des XVII^e et XVIII^e siècles, les juristes de cette époque, Pothier en tête, enseignaient que le mariage était à la fois un contrat civil et un sacrement, et partant que l'Etat avait le droit de légiférer sur le mariage, en tant que contrat, de l'organiser comme il le jugeait à propos, d'en régler les conditions et les formalités, et même d'établir des empêchements dirimants.

C'était le principe du mariage civil. De la théorie des Launoy et des Pothier à l'article 7 de la Constitution de 1792, il n'y avait qu'un pas. L'Assemblée constituante n'eut qu'à séparer de fait le contrat du sacrement, jusque là restés unis en pratique, pour créer le mariage civil du droit moderne.

Si, à ce moment-là, le clergé lui-même avait mieux su que, dans le mariage, le contrat et le sacrement ne font qu'un, et qu'entre chrétiens le mariage n'est que le contrat élevé à la dignité de sacrement, on eût accepté la législation révolutionnaire, même avec ses inconvénients, plutôt que de réclamer comme une amélioration le régime des Articles organiques et du Code pénal.

C'est l'Officialité diocésaine de Paris qui demanda en 1802, à la suite du Concordat, que la loi obligeât désormais les époux à se présenter d'abord devant l'officier civil, pour y contracter l'union légale avant la célébration du mariage religieux. En conséquence de cette démarche, fut édicté l'article 54 de la loi du 18 germinal

(1) Voir la bulle *Auctorem fidei* du 28 août 1794. (Note Réd.)

(2) Voir Lettre au roi de Sardaigne du 19 Septembre 1832, le *Syllabus* et l'Encyclique *Quanta Cura*. (Note Réd.)

an X (Articles organiques), qui porte que les ministres du culte catholique " ne donneront la bénédiction nuptiale qu'à ceux qui justifieront en bonne et due forme avoir contracté mariage devant j'officier civil ".

C'est la législation matrimoniale adoptée par le Code civil et sanctionnée par le Code pénal de 1810.

Ainsi a passé dans la loi française l'obligation de faire précéder le mariage religieux de la célébration par l'officier de l'état civil.

On doit donc au gallicanisme l'institution du mariage civil, avec cette aggravation ultérieure de la loi qui exige, sous une sanction pénale, la priorité de l'acte civil.

C'est un fruit des erreurs doctrinales du XVII^e siècle, dont nous portons encore la peine. Il est facile, en suivant le cours des idées de remonter au premier des Quatre Articles de 1682, pire encore que le second, pour y trouver le principe de la sécularisation des sociétés modernes. Car si le pouvoir temporel ne relève en rien du spirituel, si l'Etat est indépendant de l'Eglise, il s'ensuit que le pouvoir temporel ou l'Etat a le droit de s'organiser comme il lui plaît, d'avoir ses lois propres, un mariage, une école, une armée à lui, sans nul souci des lois et de l'organisation ecclésiastique. Et c'est la conclusion que deux siècles d'absolutisme royal et révolutionnaire en ont tirée. Tout le génie et toute l'éloquence du monde ne sauraient atténuer la responsabilité à jamais encourue devant l'Eglise par les auteurs de cette triste Déclaration de 1682, qui achève la désorganisation de la société chrétienne.

Nous n'avons pas cessé, en France, malgré le concile du Vatican, de souffrir de cette doctrine anticatholique de l'indépendance de l'Etat, principe de la sécularisation de la société moderne ; car le vieux gallicanisme d'Etat revit avec le libéralisme moderne, qui accepte la laïcisation du mariage et de l'école, la suppression de l'immunité ecclésiastique à l'armée, le régime du droit commun pour l'Eglise, aussi bien qu'avec le radicalisme révolutionnaire qui l'impose.

ARTHUR LOTH.

Note de la rédaction.— Pothier, l'un des plus grands jurisconsultes des temps modernes, l'homme juste et probe par excellence, était malheureusement imbu d'idées fausses concernant la puissance civile et les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Son traité du "*Contrat de Mariage*" fourmille d'erreurs doctrinales d'autant plus dangereuses qu'elles sont développées par un homme de génie. Ces erreurs ont été condamnées par l'Eglise. Le révérend père A. Braza, jésuite, décédé à Montréal il y a quelques années, en a fait une réfutation magistrale dans ses "*Instructions dogmatiques sur le mariage chrétien*" publiées en 1866.

ECOLE DE NOTARIAT DE PARIS

Par une délibération en date du 22 juin 1893, la Chambre des notaires de Paris a conclu à la fondation de deux prix :

Le premier de 1000 francs, et le second de 500 francs, qui seront décernés à titre de *prix d'excellence* aux deux jeunes gens de l'École de notariat de Paris qui obtiendront le plus grand nombre de points dans le concours de fin d'année s'appliquant à toutes les matières de l'enseignement. — *La Croix de Paris*.

GAUTHIER DE LA CALPRENEDE

(suite)

III

LES ANDESLY.

Je suis vaincu du temps, je cède à ses ouvrages ;
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

(MALHERBE.)

Vingt ans passèrent encore, et madame Alix de Montdragon, assise sur la terrasse de son château, berçait son arrière-petit-fils. Son mari, le comte de Montdragon, se chauffait au soleil près d'elle, et un grand lévrier était couché à leurs pieds. Le reste de la famille était dispersé dans le château et les bois qui l'entourent, en attendant que la cloche rappelât autour de la table patriarcale enfants et petits-enfants.

“ Il y a bien longtemps, ce me semble, que nous n'avons eu de nouvelles de notre cousin la Calprenède, n'est-ce pas, madame ? ” dit le comte.

“ C'est vrai, ” dit Alix : “ pas depuis l'envoi du deuxième tome de *Pharamond*, que nous lûmes aux veillées de cet hiver. Il compose sans doute quelque nouveau roman. ”

“ Je lui écrirai un de ces quatre matins, ” dit M. de Montdragon ; je voudrais savoir ce qu'il fait, ce cher la Calprenède. ”

Ce qu'il faisait ? hélas ! il se faisait vieux ; et, quoique toujours de belle humeur et d'allure pimpante, il était souventes fois tenté d'appliquer aux réunions, aux fêtes de la cour et de la ville, la critique que les nouvelles générations faisaient de ses romans, qu'elles trouvaient longs et ennuyeux. La noblesse commençait à ne plus habiter les châteaux ; un roi jeune, guerrier, passionné pour la gloire et pour les plaisirs, entraînait dans le tourbillon de la cour l'élite de la nation, et les fêtes des châteaux de Saint-Germain et de Fontainebleau offraient aux yeux de cette jeunesse des spectacles autrement animés, galants et ingénieux, que n'en avaient présenté à l'imagination des contemporains ce Louis XIII les interminables récits de la Calprenède. — Madame de Sévigné se cachait de son fils pour relire les romans qui avaient charmé ses jeunes années, et leur auteur, lassé du monde ennuyé de n'avoir ni intérieur, ni famille, se repentait d'avoir laissé passer le temps où il eût été raisonnable de se marier, et regrettait de n'avoir mis au monde que des enfants de papier.

Un jour de printemps, il revenait du faubourg Saint-Germain au Louvre, où il logeait, et, s'arrêtant sur le Pont-Royal, il s'amusa, comme un badaud, à regarder le bateau de Rouen qui partait. C'était le corbe d'eau. Il était surchargé de voyageurs plus bruyants, plus affairés les uns que les autres. Lorsque le patron donna l'ordre du départ, et qu'à grands renforts de rames et de jurons le

bateau eut pris le milieu du fleuve et se mit à le descendre lentement, un jeune mousquetaire, qui se trouvait à côté de Gauthier et qui avait fait force signaux d'adieu aux navigateurs, s'écria en soupirant : " Qu'ils sont heureux ! dans deux jours ils verront le château Gaillard et la maison du père Poussin. "

" C'est donc bien joli, le château Gaillard, mon brave ? " lui demanda Gauthier.

" Ah ! monsieur, c'est le plus bel endroit du monde : c'est aux Andelys, mon pays. Un vieux château qui domine une jolie petite ville baignée par la Seine, et de beaux arbres, des prés si verts, des... "

" Et la maison du père Poussin ? " dit Gauthier.

" Ah ! monsieur ! vous aviez donc entendu ? " reprit le mousquetaire en rougissant comme une fille.

" Hé ! oui, mon enfant, " dit Gauthier. " Ce n'est pas ma faute si vous rêvez tout haut en regardant le coche. Mais qu'a-t-elle donc de si charmant, la maison du père Poussin ? "

" Hélas ! monsieur, c'est une vieille maison, pas belle du tout, qui baigne ses murs dans la petite rivière du Gembon, dont l'embouchure est aux Andelys. J'étais reçu dans cette maison autrefois, j'y étais heureux comme un roi. — La reverrai-je ? "

" Pourquoi pas ? " dit Gauthier. " Vous irez à la guerre, vous gagnerez vos galons, et le père Poussin vous donnera sa fille ! "

" Mais, monsieur, je ne vous ai pas dit que le père Poussin eût une fille ! "

" Mais, mon brave, est-ce donc pour la cheminée de son logis que vous soupirez ? "

Une fanfare de trompettes se fit entendre. Le repos était fini, et le jeune mousquetaire rejoignit à la hâte ses camarades qui paraient sur la berge des Tuileries.

Rentré chez lui, Gauthier dit à son vieux Colin Dordac de ne recevoir personne, et qu'il allait travailler ; — et, fouillant dans le pêle-mêle de bouquins, de manuscrits, d'engins de chasse, de pêche et d'armes de guerre qu'il appelait sa bibliothèque, il finit par trouver ce qu'il cherchait, l'*Histoire générale de la Normandie*, livre publié en 1631, par M. Gabriel Dumoulin, curé de Mauueval, et dédié au duc de Longueville. — Madame de Longueville en avait donné à Gauthier un bel exemplaire doré sur tranche ; mais il ne l'avait jamais lu en entier, se contentant d'admirer et d'apprécier par cœur les vers de Georges de Scudéri placés au commencement, et bien faits pour charmer un romancier. Cette ode finissait ainsi :

Le prince qui veut toujours vivre,
Ne doit employer son trésor
Qu'à chercher une plume d'or
Qui le peigne bien dans un livre,
La bonne prose et les beaux vers
Le montrent à tout l'univers,
Qui ne le voit qu'avec merveille ;
Et mille ans après son cor. uel
Les siècles savent par l'oreille
Ce que le sien apprit de l'œil.

Cette fois, Gauthier chercha dans le volume tout ce qui se rapportait au château Gaillard. Les sombres légendes de la forteresse de Richard Cœur de lion le charmèrent tellement, qu'il résolut d'écrire un roman sur ce sujet; et, afin de l'écrire à tête reposée, il forma le projet d'aller passer un mois ou deux aux Andelys. L'âge n'avait point alangui sa vivacité gasconne, ni celle de Colin. Le surlendemain, ayant tout arrangé en son logis, et sans prendre congé de personne, la Calprenède, n'étant point de quartier près du roi, prit la clef des champs. Et, munis d'argent et d'un léger bagage, le romancier et son valet s'embarquèrent dans le coche d'eau, et voyagèrent vers les Andelys, par le plus beau temps du monde.

La navigation fut heureuse sans compter la première couchée à Mantès-la-Jolie, on ne s'arrêta que soixante-sept fois; il n'y eut pas plus de sept ou huit querelles, et trois maladroits, qui se laissèrent choir dans la Seine, furent repêchés sans avaries graves. Enfin, le coche se vint amarrer pour une nuit au port des Andelys.

Les feux du soleil couchant doraien't les ruines et laissaient déjà dans l'ombre du crépuscule les maisons du Petit Andely. Les lampes s'allumaient et la flamme brillait dans les foyers, tandis que les habitants rentraient chez eux pour souper. Gauthier de la Calprenède se fit conduire à l'hôtellerie de la Chaîne d'or, et, après avoir recommandé à son valet de ne point dire qui il était et de l'appeler M. Gauthier tout court, il choisit la meilleure chambre, soupa de bon appétit d'une friture d'excellents goujons et d'un petit poulet à la reine, arrosé de cidre mousseux, et, fatigué du mouvement du bateau, s'en alla coucher tout prosaïquement, sans donner audience au clair de lune, qui commençait à illuminer les tours et les murailles croulantes du château Gaillard.

L'aurore éveilla Gauthier en égayant de ses reflets roses les murs blanchis à la chaux de sa chambre d'auberge, et le concert des coqs et des hirondelles qui saluaient le jour l'avertit qu'il n'était plus au Louvre. Colin ronflait comme un tonnerre dans le cabinet voisin. Son maître, le laissant dormir, s'habilla sans bruit et sortit, pressé de voir le pays. — Rien de joli comme une petite ville qui s'éveille. Les portes et les croisées s'ouvrent; les grand'mères sortent les premières, enveloppées de leurs mantes, et se rendent à l'église, où sonne la première messe. Les hommes vont au travail, le feu du forgeron s'allume, et les jeunes mères affairées habillent les petits enfants et garnissent les paniers des écoliers. Sur la place arrivent les marchandes, tirant, poussant ou conduisant ânes, brouettes ou chariots, chargés de légumes, de volailles et de fruits. Les ménagères se hâtent d'y aller aussi, et leur caquet, leurs bruyantes allées et venues animent les rues si paisibles une demi-heure auparavant. — Gauthier, qui depuis quarante ans suivait la cour, avait perdu le souvenir de ces tranquilles habitudes, de ces aspects de la vie provinciale. Il en fut charmé. Tout en se promenant, il remarqua une petite maison du quinzième siècle fort pittoresque, dont les murailles baignaient dans la rivière, et qui lui parut ressembler à celle que le jeune mousquetaire lui

avait décrite. Il s'approcha d'une servante qui lavait du linge, agenouillée dans un demi-baquet au bord de l'eau, et lui demanda à qui appartenait cette maison.

"C'est la maison au père Poussin, monsieur," lui fut-il répondu.

"Ah ! fort bien ! Et ce père Poussin, quel est-il ?"

"C'est un ancien hôtelier de Rouen, monsieur. Il y tenait une auberge rue de la Grosse-Horloge ; il a fait fortune et s'est retiré ici avec sa femme et ses filles."

"Combien en a-t-il ?"

"Trois, monsieur : les deux aînées sont mariées à de riches fermiers des environs de Gaudebec, et la troisième est encore à la maison."

"Serait-ce cette jolie brune qui arrose les œillets de sa fenêtre ?"

"Tout justement, monsieur, c'est Annette Poussin."

"Je vous remercie, mon enfant. Tenez, voilà pour acheter un nœud de ruban."

Et il lui donna une pièce de 24 sols toute neuve :

"Grand merci, mon bon monsieur !" fit la servante en devenant rouge de plaisir. Elle empocha sa pièce, et se remit à savonner gaiement, en se disant : "Ce monsieur-là, bien sûr, pense à demander Anette en mariage pour son fils. Il a l'air bien honnête..." Et, ayant vite terminé sa besogne, l'alerte Normande chargea sur son épaule son paquet de linge mouillé, et s'en alla l'étendre à la maison. Puis elle se hâta, non pas d'acheter du ruban, comme l'eût fait une fille du Midi, mais bien d'aller glisser sa pièce blanche dans la petite tirelire où elle mettait ses économies.

Gauthier retourna à l'auberge, et la trouva encombrée de marchands de grains qui venaient d'amener leurs sacs d'échantillons au marché, et traitaient leurs affaires le verre en main, à la façon normande. Le bruit qu'ils faisaient s'entendait si bien dans la chambre de Gauthier qu'il se dit : "Jamais je ne pourrai travailler ici, il me faudra chercher un autre gîte." Aussitôt après déjeuner il mit Colin en campagne pour cela, et l'intelligent serviteur vint bientôt lui annoncer qu'il avait trouvé son affaire.

"C'est une belle grande chambre au levant," lui dit-il. "bien meublée, avec une vue charmante sur la rivière, dans une maison fort propre, et chez de bonnes gens, hôteliers retirés, qui feront une excellente cuisine à monsieur. Cidre compris, cela coûtera un écu par jour à monsieur, le blanchissage en sus, et avec la jouissance d'un petit bateau pour aller pêcher à la ligne, si cela amuse monsieur."

"Et l'hôte s'appelle Poussin n'est-ce pas ?" dit Gauthier.

"Tout justement, monsieur. Il est si gros qu'il peut à peine se remuer, mais sa femme et sa fille sont lestes et actives. Monsieur veut-il y venir voir ?"

"Allons," dit Gauthier.

(à suivre)

NOTES & RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

POUR AIDER LES ECCLÉSIASTIQUES A COMPOSER ET A
COMPLÉTER LEUR BIBLIOTHÈQUE

PREMIÈRE PARTIE

Livres de piété pour les ecclésiastiques

I MÉDITATION (suite)

Le § II, sous le titre *acte et prière*, nous fait connaître l'acte de chaque jour, nous en explique l'objet, les éléments, les caractères; c'est nous dire en même temps ce que nous devons demander spécialement ce jour-là dans la prière. Pour le premier jour, cet acte est un vrai et bon désir et du terme et de la voie, c'est-à-dire de l'amour et de la persévérance, et de la conversion quotidienne qui y conduit.

Viennent ensuite les *oraisons*. Il y a chaque jour trois oraisons; une première sur les mystères divins; une seconde sur les vérités éternelles; une troisième sur la loi de persévérance et d'amour. Les plus souvent ces oraisons se subdivisent en deux ou trois points; et chaque point se compose de la considération, et de l'acte et prière; la considération place sous les yeux du retraitant une vérité importante qui doit le préparer et l'exciter à l'acte prévu pour le jour, après quoi le retraitant pourra s'exercer à produire cet acte en même temps qu'il priera longuement et sérieusement pour demander à Dieu que cet acte soit parfait. Ainsi la première oraison du premier jour envisage successivement l'être de Dieu, la charité de Dieu et Dieu créateur par charité; de ces considérations naissent spontanément et le regret de vivre presque en athée sans penser à Dieu et sans répondre à sa charité, et le désir de penser plus souvent à Lui, de le goûter, d'aspirer à Lui et de l'aimer.

La seconde oraison nous fait considérer l'avenir éternel de l'homme et le temps qui doit préparer l'éternité; elle nous conduit ainsi au désir et au vouloir de ce qui peut, en nous procurant l'amour et la persévérance, nous assurer une éternité bienheureuse, c'est-à-dire au désir et au vouloir de la conversion quotidienne. C'est encore à la conversion quotidienne qu'on se rapporte plus directement le dernier acte et la dernière prière de chaque jour, et ça en deviendra facilement la raison. A

la fin du premier jour, on est ramené au désir et au vouloir de cette si importante opération par la considération des deux grandes lois imposées par le Créateur à l'homme sa créature: *la loi de l'amour*, qui nous oblige à renoncer à nous comme fin, pour nous attacher à Dieu et placer le dernier terme de notre joie dans son bonheur; et *la loi de la prière*, qui nous attache à Dieu comme principe et source de tout bien.

Nos lecteurs peuvent déjà s'apercevoir que cette retraite du Père A. D. ne manque ni d'originalité ni de logique. Nous pouvons en dire autant de chacun des exercices. Par les pensées fortes qu'ils renferment et la manière dont elles sont présentées, ils accablent chez l'auteur un esprit puissant, très familiarisé avec les grandes vérités qui sanctifient le prêtre. Bien qu'exposées d'une façon très concise et pour ainsi dire sommaire, ces vérités produisent facilement dans l'âme une lumière saisissante et convaincante. Remarquons aussi qu'elle place importante la prière occupe dans les oraisons Saint Alphonse de Liguori et ses enfants insistent beaucoup sur ce point; et il nous serait très avantageux de les avoir pour guides pour que nous aussi nous contractions l'habitude de faire dans nos méditations une plus large part à la prière.

Nous allons maintenant, pour compléter notre compte-rendu, indiquer la suite des *actes* de chaque jour. Le premier jour, nous l'avons vu, a du produire un vif désir du salut, et par conséquent de l'amour et de la persévérance, et par suite de la conversion quotidienne qui renouvelle chaque jour la résolution de prier et la résolution de s'exercer à la charité. Il faut donc savoir quelle est cette prière qui nous obtiendra la charité et la persévérance. Le second jour nous fera connaître les conditions et les sentiments de la prière parfaite et la nécessité de

s'y exercer. Le troisième jour nous montrera qu'un des éléments indispensables de la prière parfaite est le *recours perpétuel à Marie* ; là nous trouvons un traité succinct mais complet sur la *devotion parfaite à la Sainte-Vierge*. Au quatrième jour le retraitant commence à s'occuper de l'acte de charité et à s'y exercer ; et tout d'abord il se consacre à l'acte essentiel de cette vertu. Le jour suivant il envisagera cette même charité en tant qu'elle nous fait haïr le péché, et nous procure la vraie *penitence*, et nous conduit à une bonne *confession*. Ensuite l'âme décidée par la vraie charité à combattre le mal de Dieu et à chercher son bien, s'attache à sa sainte volonté (c'est l'acte du sixième jour), et en particulier à ce que Dieu veut par dessus toutes choses de tous les chrétiens, c'est-à-dire à l'*amitié de Jésus-Christ*. Cet amitié exige le *dévouement à son œuvre*, qui est la rédemption et la salut des hommes ; l'objet de l'instruction et des oraisons du septième jour. Elle exige aussi la *participation à l'esprit de Jésus-Christ et à son amour pour la croix* ; c'est le sujet du huitième jour. Le troisième caractère de la vraie amitié de Jésus-Christ, c'est l'*abandon à sa divine providence* qui fait l'objet des réflexions du neuvième jour. Enfin au dixième et dernier jour de la retraite, on s'occupe de la vraie oraison, en même temps que la grâce qui est le fruit principal de l'oraison, et qui avec l'oraison devra assurer la conversion quotidienne et par suite la persévérance dans la charité.

On devine facilement combien ces différents actes préparés sérieusement par des méditations très variées et très substantielles seront utiles à l'âme, et comme elle sortira de la retraite transformée et véritablement renouvelée.

Nous ne dirons rien de l'examen de chaque jour ; nous voulons signaler, à nos lecteurs une autre retraite du même auteur, qui moins longue et spécialement rédigée pour les ecclésiastiques, sera mieux accueillie et leur sera aussi très profitable.

Ce petit travail du Père A. D. est intitulé : *LA RÉOLUTION ET L'ORAISON DU PRÊTRE, UNE SEMAINE DE RÉFLEXION*. Le prêtre qui veut être saint, doit se résoudre à la pratique de sept principales vertus : *esprit de régularité, haine du péché, amour de Dieu, amitié de*

Jésus-Christ, esprit de prière, poursuite de la persévérance, emploi des méthodes charitables dans l'exercice du ministère.

Chacune de ces vertus se trouve étre, à son jour, le sujet d'une instruction courte et substantielle qui en montre l'importance et la nécessité, et le thème d'une oraison où l'on médite les vérités qui doivent nous déterminer, nous résoudre à la pratique de la vertu où l'on fait des prières qui se rapportent à elle pour terminer par des conclusions pratiques qui réalisent dans la conduite la résolution prise dans l'oraison. Ce genre d'oraison que l'auteur appelle le *laboratoire de la résolution d'âme*, il nous en donne un modèle chaque jour ; mais de plus chaque jour il consacre une page ou deux à nous exposer la nature et les différentes parties et conditions d'une bonne méditation ; c'est un traité très court, mais clair et complet de l'oraison. Nous en avons fait notre profit ainsi que des instructions et méditations qui l'accompagnent ; nous connaissons des confrères qui en ont fait aussi profiter les âmes qu'ils dirigent ; nous engageons vivement nos lecteurs à faire une semaine de réflexion, avec cette brochure pour guide.

Nous arrêtons là l'examen des recueils de méditations pour retraites. Nous avons commencé par les *Exercices spirituels* de saint Ignace et continué par les ouvrages qui en sont comme les *dérivés*. Parmi ceux-ci, on aura remarqué la *Retraite spirituelle des PP. De-brosse et Augry* comme le plus commode pour ceux qui dirigent des retraitants ; l'ouvrage du P. Lohner aura été jugé comme le plus riche et le plus complet ; celui du P. Pergmayr est le plus économique. L'ouvrage du P. Tanner forme une catégorie à part, dont le principal avantage est de présenter tout l'ensemble des vertus et obligations du prêtre. Nous avons chaleureusement recommandé le *Manuel de retraite* du P. Valuy. Enfin nous avons ajouté à notre liste de six retraites dues à un grand prédicateur de retraites ecclésiastiques ; nous pensons donc avoir achevé notre tâche sur ce point et donné à nos lecteurs la facilité du choix.

(à suivre)

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs

RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

ELEMENTA JURIS CANONICI

AD USUM

GALLIÆ SEMINARIORUM

AUCTORE

D. CRAISSON

2 vol. in-12.....Prix : \$1.38

BIBLIA SACRA

VULGATAE EDITIONIS

SIXTI V PONTIFICIS MAXIMI

JUSSA RECOGNITA

ET

CLEMENTIS XIII

AUCTORITATE EDITA

1 fort vol in-8.....Prix : \$1.25

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES

COURS

D'ENSEIGNÈMENT PASTORAL

Par M. l'abbé GAUSSENS,

Chanoine de Bordeaux

5 vol. in-12..... Prix : \$3.75

Chaque partie se vend séparément :

Cours complet d'Instructions. *Deuxième édition.* 2 vol. in-12.....\$1.50

Cinquante-deux HomélieS pour les cinquante deux dimanches de l'année.
1 vol. in-12.....75 cts

Instructions pour les principales Fêtes de l'année. 1 vol. in-12...75 cts

Prônes liturgiques. 1 vol. in-12.....75 cts

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, EDITEUR, PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

BIBLIOTHEQUE PRATIQUE DE L'ABBE JOUVE

COMPRENANT LES SEPT OUVRAGES SUIVANTS :

- | | |
|--|--|
| <p>1° Le Missionnaire de la campagne (9e édition, 18e mille.)—4 vol. in-12. Prix..... \$3 50</p> <p>2° Dominicales du Curé de campagne (7e édition). 3 vol. in-12. Prix.....\$2.50</p> <p>3° Instructions sommaires sur la doctrine chrétienne (3e édition) 2 vol in-12. Prix.....\$1.88</p> | <p>4° Nouvelle Vie des Saints (1e édition) 4 vol. in-12. Prix.....\$3.75</p> <p>5° Le Catéchisme des Grands et des petits (2e édition). 3 vol. in-12 Prix.....\$2.50</p> <p>6° La Pieuse Congréganiste de la ville et de la campagne (4e édition) 2 vol. in-12. Prix.....88 cts</p> <p>7° Préparation au grand jour (4e édition) 1 vol. in-12. Prix.....88 cts</p> |
|--|--|

L'œuvre de M. l'Abbé JOUVE s'est considérablement accrue depuis le jour où il y a donné au clergé son remarquable ouvrage du **Missionnaire de la campagne**. Le septième ouvrage que je viens de publier avec grand succès sous le titre de **Préparation au grand jour**, et les six autres qui ont paru dans le courant de ces dernières années, se signalent entre tous, non seulement par une facilité et une clarté de style particuliers, mais encore par une unité d'idées et de direction ÉMINEMMENT PRATIQUE.

Encouragé par les éloges unanimes que je reçois journellement et convaincu de plus en plus, par leur vente rapide, que ces publications nouvelles répondent, comme l'a dit avec tant d'autorité Mgr l'Evêque de Cap, à des besoins nouveaux, je les présente en toute confiance à MM. les ecclésiastiques désireux d'avoir toujours sous la main des livres essentiellement utiles. Ceux qui les posséderont se féliciteront souvent d'une aussi heureuse acquisition, et les recommanderont à leurs vénérés confrères. C'est par milliers du reste, que je compte déjà ses propagateurs volontaires. Je prie ceux d'entre eux qui me feront l'honneur de lire ces quelques lignes d'agréer mes nouveaux et sincères remerciements.

Les sept ouvrages de M. l'abbé Jouve, annoncés ci-haut composent donc véritablement une Bibliothèque pratique d'une grande utilité pour l'exercice du saint ministère.

VIENT DE PARAITRE

ŒUVRES COMPLETES DE Mgr DE SEGUR

AVEC PORTRAIT DE L'AUTEUR EN TÊTE DU TOME 1er

4 SÉRIES

16 forts volumes in-8°. Prix. \$22.50

- | | |
|--|-------------|
| La 1ère Série contient les tomes I, II, III, IV..... | Prix \$5.50 |
| La 2e Série " " V, VI | Prix \$2.75 |
| La 3e Série " " VII, VIII, IX, X..... | Prix \$5.50 |
| La 4e Série " " XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI | Prix \$8.75 |

Chaque série se vend séparément.

JULES VIC, éditeur, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations à l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, supérieur du grand séminaire d'Orléans

Elles ont pour objet : 1° Les Vérités fondamentales ; 2° les Vertus ; 3° les Exercices de piété ; 4° l'Année liturgique ; 5° les Mystères de la Sainte Vierge ; 6° les Saints ; 7° l'Etat ecclésiastique.—2ÈME ÉDITION

Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, 83.00 reliés 84.00

POLITESSE ET CONVIVANCES ECCLÉSIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7^e édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix: 88 cts

VICTOR RATAUX & FILS, éditeurs, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LA FOI DE NOS PERES

OU EXPOSITION COMPLÈTE

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Par le **T. R. D. James GIBBONS**

CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE BALTIMORE

*Ouvrage traduit de l'anglais sur la vingt-huitième édition,
 avec l'autorisation spéciale de l'auteur,*

Par l'abbé **Adolphe SAUREL**,

VICAIRE A LA PAROISSE SAINT-PAUL DE NIMES.

1 vol. in-8..... Prix : \$1.00

Ce livre a obtenu aux États-Unis et au Canada le plus grand succès. En peu d'années on en a tiré vingt-huit éditions, et plus de 145,000 exemplaires ont été écoulés. Traduit en allemand, en espagnol et en norvégien, il n'était pas encore connu en France. M. l'abbé Adolphe Saurel, vicaire à Saint-Paul de Nîmes, a entrepris et mené à bien ce travail, et Mgr l'évêque de Nîmes a bien voulu honorer le traducteur de la lettre d'approbation que nous reproduisons :

“ Mon cher ami,

“ J'ai beaucoup loué le dessein que vous avez eu de traduire le remarquable ouvrage du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, intitulé *La Foi de nos Pères*.

“ Vous contribuerez à le répandre et vous en ferez jouir, en particulier, notre diocèse, où cette lecture portera, nous l'espérons, les plus heureux fruits. “ Il est temps, comme disait Bossuet, que la lumière revienne et qu'elle éclaire nos frères séparés. “ Après les jours d'aveuglement est venu le jour d'illusion. Mais l'illusion ne saurait plaire longtemps aux cœurs généreux, ni satisfaire les esprits justes. Elle cessera parmi ceux qui voudront réfléchir et étudier. Notre Midi est encore en retard, tandis que l'Angleterre compte les conversions par milliers. Plaise à Dieu que l'entrée du Cardinal Gibbons dans le Sacré-Collège soit pour son livre, déjà parvenu à la 28^e édition, le signal d'un nouveau succès ! Plaise à Dieu que la traduction que vous en faites le rende aussi populaire qu'il le mérite !

“ Recevez, avec toutes mes bénédictions, l'expression de mes plus affectueux et dévoués sentiments.

“ † LOUIS, évêque de Nîmes. ”

LIBRAIRIE CASTERMAN

TOURNAI BELGIQUE

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

MEDITATIONS

POUR TOUS

LES JOURS DE L'ANNEE

COMPOSÉES D'APRÈS LES ÉCRITS DE

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI,à l'usage des communautés religieuses, des ecclésiastiques et de toutes
les âmes qui aspirent à la perfection

Par le R.P. BRONCHAIN

3 vol. in-12.....Prix : \$2.00, reliés \$2.75

LES PLUS BELLES PRIERES

DE

St ALPHONSE DE LIGUORI

RÉUNIES DANS UN ORDRE MÉTHODIQUE ET FORMANT

UN MANUEL COMPLET

POUR

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE, CHAQUE MOIS,
les divers temps de l'année et les principales circonstances de la vie**Par le Rév. P. Saint-Omer,***rédemptoriste.*

42ème édition.—1 beau volume in-18 de 673 pages

PRIX DES DIVERSES RELIURES

Toile gaufrée, tranche rouge.....	\$1.00
Basane grise, tranche marbrée.....	1.00
“ noire, tranche dorée.....	1.25
Chagrin noir, tranche dorée.....	2.00
“ 1er choix, noir, tranche dorée.....	2.50
“ “ Lavallière, tranche dorée.....	2.75
“ “ souple, tranche dorée.....	3.00
“ “ capitonnée, tranche dorée.....	3.00
Maroquin glacé, capitonné, tranche dorée.....	4.50